

**FONDS D'ASSISTANCE ECONOMIQUE ET SOCIALE
(FAES)**

**BANQUE ALLEMANDE DE DEVELOPPEMENT
(KFW)**

**ÉVALUATION SOCIO ECONOMIQUE DE LA COMMUNE DE LEOGANE
VOLETS SOCIO ECONOMIE ET INFRASTRUCTURES**

Novembre 2010

**Abel BERNARD
Elda DERONNETTE
Roosevelt SAINT DIC**

Table des Matières

TABLE DES MATIERES	2
LISTE DES SIGLES	5
LISTE DES TABLEAUX	6
LISTE DES GRAPHIQUES	8
RESUME EXECUTIF.....	10
COMPREHENSION DU MANDAT	20
1. Contexte	20
2. Objectifs de l'étude	20
2.1 Objectif général	20
2.2 Objectifs spécifiques	21
2.3 Résultats attendus et organisation	21
I.METHODOLOGIE	23
1.1 Collecte d'informations	23
1.2 Difficultés rencontrées	24
II.BREVE HISTORIQUE DE LA COMMUNE AU POINT DE VUE AGRICOLE.....	26
2.1 Les événements majeurs	26
2.2 Les événements mineurs	28
2.3 Autres	28
III. SITUATION SOCIO ECONOMIQUE DE LA COMMUNE	29
3.1 Situation socio économique générale	29
3.1.1 Le séisme et les infrastructures	29
3.1.2 Le séisme et l'agriculture	30
3.1.3 Le séisme et d'autres secteurs sociaux	32
3.1.4 Les interventions des ONG et autres organismes.....	35
3.2 Population et migration.....	37
3.2.1 Population.....	37
3.2.2 Migration.....	38
3.3 Les opérateurs économiques	42
3.3.1 Les agro transformateurs	42
3.3.1.1 Le niveau des dégâts sur les bâtiments et les matériels des AI	42
3.3.1.2 L'approvisionnement en matières premières des AI	43
3.3.1.3 Régularité et exigences de la clientèle des AI.....	45
3.3.1.4 L'évolution du niveau des ventes et des prix de vente des AI	46
3.3.1.5 L'évolution du Fonds de Roulement (FDR) et la tendance des bénéfices des AI.....	47
3.3.1.6 Les problèmes majeurs, les besoins ainsi que les opportunités des agro transformateurs.....	48
3.3.2 Les petits métiers (PM)	50

3.3.2.1 Le niveau des dégâts sur les bâtiments et les matériels des PM	50
3.3.2.2 L'approvisionnement en matières premières des PM	51
3.3.2.3 Régularité et exigences de la clientèle des PM	53
3.3.2.4 L'évolution du niveau des ventes et des prix de vente des PM.....	53
3.3.2.6 L'évolution du Fonds de Roulement (FDR) et la tendance des bénéfices des PM....	55
3.3.2.7 Les problèmes majeurs, les besoins ainsi que les opportunités des petits métiers.....	56
3.3.3 Les petits(es) commerçants (PC).....	58
3.3.3.1 Approvisionnement en marchandises.....	59
3.3.3.2 Evolution du nombre de clients, régularité et exigences de la clientèle des PC	60
3.3.3.3 Evolution niveau des ventes, Fonds de Roulement (FDR) et bénéfice des PC.....	61
3.3.3.4 Problèmes majeurs, besoins exprimés et opportunités des PC.....	61
3.3.4 Les opérateurs financiers.....	63
3.3.4.1 Les institutions financières enquêtées et les dégâts subis	63
3.3.4.2 Les effets du séisme sur les institutions financières.....	64
3.3.3.4 Les problèmes majeurs, les besoins et les opportunités selon les financiers	65
3.3.5 Les pêcheurs	66
IV. PROFIL DES ORGANISATIONS.....	68
4.1 Les organisations étudiées et genèse	68
4.2 Objectifs des organisations.....	69
4.3 Nombre d'années d'existence	69
4.4 Niveau de structuration.....	70
4.4.1 Existence de statuts	70
4.4.2 Reconnaissance légale.....	71
4.4.3 Gouvernance, instances de décisions et de contrôle.....	72
4.4.4 Choix de dirigeants.....	73
4.5 Membership et pouvoir de convocation	74
4.6 Existence et gestion de conflits	75
4.7 La place des femmes dans les organisations.....	75
4.8 Les principaux domaines d'intervention et activités économiques	76
4.4.8.1 Interventions.....	76
4.4.8.2 Activités économiques	77
4.9 Capitalisation des organisations.....	77
4.10 Effets du séisme sur les organisations.....	78
4.11 Perspectives	78
V. L'ETAT DES INFRASTRUCTURES.....	80
5.1 Les infrastructures en question et les concepts	80
5.2 Les niveaux de dégâts et les problèmes des points d'eau	81
5.3 Répartition des niveaux de dégâts par catégorie d'infrastructures	87
5.4 Les infrastructures endommagées à prioriser	87
5.5 Les interventions sur les points d'eau à prioriser	89
5.6 Les systèmes d'irrigation	90

5.6.1	Système de Sercey	90
5.6.1.1	L'organisation du système de Sercey et les ouvrages	90
5.6.1.2	Superficie irriguée et nombre d'utilisateurs.....	91
5.6.1.3	Les dysfonctionnements du système Sercey	91
5.6.1.4	Les problèmes et leurs conséquences.....	92
5.6.2	Le périmètre irrigué de Madame Verguier (MV).....	93
5.6.2.1	L'organisation physique du périmètre d'irrigation	93
5.6.2.2	Superficie irriguée et nombre d'utilisateurs de Madan Verguier	94
5.6.2.3	Etat actuel du réseau et dysfonctionnements constatés	94
5.6.2.4	Les principaux problèmes	96
5.6.3	Propositions d'actions au bénéfice des deux (2) systèmes d'irrigation	96
5.6.4	Rivières et routes	97
BIBLIOGRAPHIE.....		98
ANNEXES		99
1. LISTE ORGANISATIONS ENQUETÉES, RESPONSABLES.....		99
ET COORDONNÉES.....		99
2.VUES DE QUELQUES INFRASTRUCTURES		103

LISTE DES SIGLES

AI: Agro Industrie

ASEC : Assemblée Section Communale

BAC: Bureau Agricole Communal

CASEC: Conseil d'Administration Section Communale

CRC: Croix Rouge Canadienne

CRH: Croix Rouge Haïtienne

CURL: Cellule d'Urgence pour la Reconstruction de Léogane

FAES: Fonds d'Assistance Economique et Sociale

FDR: Fonds de Roulement

IHSI: Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique

KEPOMEK: Kès Popilè Men Kontre

Km²: Kilomètre carré

MARNDR: Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural

MP: Matière Première

MPCE: Ministère de la Planification et de la Coopération Externe

OIM: Organisation Internationale de la Migration

PAP: Port-au-Prince

PAV: Palmiste à Vin

PC : Petit Commerçant

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PM : Petit Métier

RD : République Dominicaine

LISTE DES TABLEAUX

1. Effets du séisme sur l'Agriculture
2. Panorama de quelques secteurs sociaux
3. Domaines d'interventions des organisations d'aide à Léogane
4. Population de la commune de Léogane
5. Déplacement de population suite au séisme
6. Régularité de l'approvisionnement du marché
7. Disponibilité de produits sur le marché
8. Evolution nombre de clients, régularité et exigences de la clientèle
9. Dégâts subis par les institutions financières opérant à Léogane
10. Effets du séisme sur les institutions financières de la commune de Léogane
11. Nombre d'années d'existence des organisations enquêtées
12. Existence de statuts et de règlements internes
13. Reconnaissance par une autorité
14. Instances décisionnelle des organisations
15. Instances de contrôle et de suivi
16. Regroupement des Organisations par Nombre de Membres
17. Pourcentages de Femmes Dirigeantes dans les organisations
18. Regroupement des Organisations par Montant en Caisse
19. Dégâts sur les églises-écoles
20. Dégâts sur les églises
21. Dégâts sur les écoles
22. Dégâts sur hôpitaux et centres de santé
23. Autres infrastructures
24. Situation des points d'eau de boisson
25. Niveau de Dégâts par Catégorie d'Infrastructures

26. Interventions déjà effectuées sur les infrastructures par catégorie

27. Interventions sur les points d'eau

LISTE DES GRAPHIQUES

1. Niveau des dégâts sur les bâtiments
2. Niveau des dégâts sur les matériels
3. Disponibilité en matières premières pour les AI
4. Qualité matières premières des AI
5. Régularité de l'approvisionnement en MP
6. Evolution Prix MP des AI
7. Régularité de la clientèle des AI après le séisme
8. Tendance des exigences de la clientèle des AI
9. Tendance des ventes des AI
10. Evolution prix de vente des Produits AI
11. Evolution FDR des AI
12. Evolution bénéfice des AI
13. Problèmes majeurs des AI
14. Opportunités pour les AI
15. Dégâts sur les bâtiments des PM
16. Dégâts sur les matériels des PM
17. Disponibilité de matières premières pour les PM
18. Qualité des matières premières des PM
19. Régularité de l'approvisionnement en matières premières des MP
20. Régularité de la clientèle des PM
21. Evolution des ventes des PM
22. Evolution prix de vente des PM
23. Evolution FDR des PM
24. Evolution bénéfice des PM
25. Problèmes majeurs des PM
26. Opportunités des PM
27. Evolution prix d'achat marchandises PC
28. Evolution du niveau des ventes des petits commerçants

- 29. Problèmes majeurs de petits commerçants
- 30. Besoins exprimés par les petits commerçants
- 31. Reconnaissance légale des organisations de Léogane
- 32. Mode de choix des dirigeants

RESUME EXECUTIF

1. Suite au tremblement de terre du 12 janvier 2010, le Fonds d'Assistance Economique et Sociale (FAES) assure au niveau de la Commune de Léogane la mise en œuvre d'un programme d'interventions post séisme comportant deux (2) phases : une phase d'urgence opérationnalisée par l'exécution d'un projet à haute intensité de main d'œuvre et une phase de reconstruction visant aussi bien les infrastructures sociales et économiques, les équipements, que l'appui à la gouvernance locale et au renforcement institutionnel.

Dans la perspective de la concrétisation de la phase 2, le FAES a recruté un consultant en vue de réaliser une évaluation socio économique de la commune de Léogane qui comprend trois (3) volets : infrastructures, ressources naturelles et socio-économie à proprement parler.

Le présent résumé exécutif concerne exclusivement les volets socio-économie et infrastructures.

2. La brève historique effectuée de la commune de Léogane du point de vue agricole a montré que son espace agricole tel qu'il est aujourd'hui a été influencé par une série d'événements majeurs dont les effets se font sentir depuis les années 50, événements qui ont marqué l'imaginaire populaire. Ce sont : la série des cyclones datant de 1954 à 1994, l'ouverture de la route de l'Amitié (1976), l'abattage systématique des porcs créoles (1980/81) et l'ouverture de l'usine sucrière de Darbonne (1983). D'autres événements mineurs ont également participé au modelage de l'espace agricole ; on cite la mort (1984) d'un gérant d'une grande propriété dans la section de Grande Rivière, et l'ouverture d'une cassaverie par les Petits Frères de Saint Thérèse en 1989 à Palmiste à Vin.

Les cyclones, l'abattage des porcs, la route de l'Amitié ont contribué à la dénudation des mornes basaltiques entourant la ville de Léogane. Ils ont tous favorisé la coupe des arbres pour la fabrication du charbon de bois et des planches, ce qui a stimulé le remplacement des cultures d'ombre (café, igname,...) et plus exigeantes en fertilité (riz de montagne) par des cultures sarclées et érosives (haricot, maïs, patate,...). L'ouverture de l'usine de Darbonne a été un moment fort dans l'investissement agricole au niveau de la Plaine de Léogane : augmentation de la superficie plantée en canne, disponibilité de l'eau d'irrigation,...

La mort de ce gérant dont la disparition a été l'occasion pour le grand propriétaire absentéiste de valoriser ses terres autrement (vente et affermage aux fins de construction), fut, selon certains notables de cette section, le signal de départ du modèle de l'utilisation actuelle des terres de la Plaine de Léogane. En fait, cet événement, apparemment mineur, a été une brèche que la diaspora léoganaise et d'autres ont exploité massivement pour investir dans les grosses constructions au niveau de la Plaine.

L'ouverture en 1989 de cette cassaverie a fait exploser la culture du manioc dans la section de Palmiste à Vin, au détriment de cultures sarclées à cycle plus court donc plus érosives.

3. Plus de 8.000 maisons ont été fortement endommagées ou détruites dans la ville de Léogane (CNIGS, 2010), environ 300 autres bâtiments à caractère public (CURL, 2010) ont subi des dommages ou sont démolis par le séisme qui a également provoqué des dégâts directs et indirects sur l'agriculture :
 - a. occupation de terres agricoles par les sinistrés,
 - b. glissements de terrain dans les zones à relief fortement accidenté emportant récoltes et bétail,
 - c. destruction de nombreuses petites agro-industries,
 - d. consommation des stocks de produits dont les semences par les victimes du séisme fuyant Port-au-Prince et Léogane,
 - e. baisse de revenus pour les exploitants dont les productions ne pouvaient pas être écoulées après le 12 janvier,
 - f. indisponibilité de main d'œuvre pour certaines activités agricoles n'arrivant pas à concurrencer le *cash for work*.
4. En plus de la destruction de leurs maisons et de la mise à plat de certaines de leurs activités agricoles, les habitants de la commune de Léogane font face à d'autres difficultés socio-économiques en termes de transport, d'accès aux services de santé, à une eau de mauvaise qualité et aux loisirs :
 - a. **Transport** : en plaine, les routes sont impraticables en période pluvieuse ; en zones de montagnes, les routes sont en de très mauvais état en tous temps ; certaines localités situées en montagnes, plus qu'enclavées, ne sont pas fréquentées même par des taxis-motos ; l'acheminement des malades vers des centres de santé relativement éloignés est très problématique ;
 - b. **Santé et eau potable** : neuf (9) des 13 sections communales de Léogane n'ont pas de centre public de santé ; l'eau de boisson est peu disponible et de mauvaise qualité ; souvent, humains et animaux s'abreuvent aux mêmes endroits ; l'inaccessibilité d'une eau de qualité à la population est considéré par plusieurs leaders locaux comme l'un des problèmes majeurs de la commune ;
 - c. **Loisirs** : les infrastructures sont inexistantes ; le peu d'espace réservé pour le football qu'il y avait avant le séisme dans la ville de Léogane, est occupé aujourd'hui par les victimes du 12 janvier ; en milieu rural, les terrains sont de mauvaise qualité et ne répondent à aucune norme.

- d. l'insécurité s'est aussi accélérée suite au séisme : des tirs au cours de la nuit dans certaines localités, vols d'animaux dans d'autres, vols fréquents de taxi motos dans les parages de la ville.
5. Toutefois, il est important de souligner que tout n'est pas négatif dans la commune :
- a. au point vue de la santé, on a constaté une amélioration des conditions de distribution des soins primaires de santé avec les cliniques mobiles de certaines ONG qui sillonnent plusieurs sections communales ; quant à la ville de Léogane, jamais auparavant elle n'avait bénéficié d'une couverture médicale aussi complète qui se concrétise à travers ces cliniques mobiles constamment présentes sur les sites d'hébergement des sinistrés ;
 - b. sur le plan du transport, deux (2) choses sont à signaler :
 - i. les efforts entraînent d'être faits par plusieurs ONG et le FAES pour améliorer les routes de dessertes,
 - ii. et le développement du trafic des motos-taxis qui conduisent les passagers dans les coins les plus reculés de la commune.
 - c. la création d'emplois temporaires par l'approche *cash for work* dans les travaux d'amélioration des routes et la réhabilitation de canaux d'irrigation, dans le déblayage de rues et de sites de maisons effondrées, n'est pas négligeable ; entre mars et septembre 2010, plus de 20.000 bénéficiaires ont participé ; on estime le volume de cash à être distribué autour de 50 millions de gourdes pour la période ;
 - d. autre phénomène intéressant à signaler est le développement du cinéma comme loisirs à travers des projections de films vidéo dans de petites salles de fortune.
6. La population de la commune de Léogane a été estimée par IHSI en 2009 à 181.709 âmes. On estime, même avec les 3.500 morts suite au séisme, qu'elle n'a pas diminué neuf (9) mois après. Il s'agit d'une population très jeune (41% ont moins de 18 ans) dont 47% vivent en milieu urbain, ville de Léogane et Quartier Trouin.

En termes de densité, la commune de Léogane compte 472 habitants au Km². La densité de la ville de Léogane avant le séisme avoisinait 16 000 habitants au Km² ; la densité démographique des sections communales tournait autour de 258 habitants en moyenne. La taille des ménages est légèrement inférieure à la moyenne nationale, 4.62 personnes : 4.29 personnes par ménage pour la commune.

7. Suite au séisme, les natifs des différentes sections vivant à Port-au-Prince, à Léogane et même à Jacmel, ont fui en nombre imposant ces villes pour venir se réfugier chez eux ; on estime qu'ils avaient augmenté la population entre 10 à 30% dans les premières semaines après le 12 ; la grande majorité ont pu retourner soit à Léogane, soit à Port-au-Prince ; probablement, quelques 5% n'y se sont pas revenus.

L'émigration massive n'est pas le point fort des habitants de la commune de Léogane ; à ce propos, les informations collectées auprès des autorités locales confirment l'opinion d'un haut cadre qui connaît très bien l'arrondissement de Léogane : « *la richesse de Léogane, les perspectives d'avoir un logement et l'existence de programmes de cash et food for work, attirent ceux qui vivent à Port-au-Prince, à Petit Gôave, à Bainet, et ailleurs* ».

8. Les opérateurs économiques (agro-industriels, artisans et petits métiers, commerçants, pêcheurs et financiers) ont été étudiés sous divers angles : dégâts sur leurs bâtiments et matériels, approvisionnement en matière première, clientèle, volume des ventes et prix de vente, Fonds de Roulement, bénéfice, etc. A l'exception des petites entreprises de pêche, de transport et de celles œuvrant dans le domaine de la construction, le séisme a eu des impacts négatifs sur la majorité des opérateurs économiques qu'on a pu étudier.

La situation des petits agro-industriels est symptomatique de la situation générale :

- a. 85% des agro-industriels ont enregistré des dégâts au niveau de leurs bâtiments,
- b. 55% ont eu des matériels fortement endommagés,
- c. 60% sont moins bien desservis en matière première par rapport à la situation pré séisme,
- d. 65% d'entre eux ont une clientèle moins régulière,
- e. 70% vendent moins,

Toutefois, paradoxalement, les petits agro-industriels en opération continuent à faire des bénéfices : pour 70% d'entre eux le bénéfice est stable ou en hausse.

9. Agro-industriels, artisans et petits métiers, commerçants et pêcheurs ont un problème commun : l'absence de financement. Les agro-industriels et ceux qui exercent des petits métiers ont de la difficulté à trouver des pièces de rechange.

Les financiers ont insisté particulièrement sur les problèmes suivants : taux d'impayés élevés, localisation difficile des clients, inexistence de marchés et de dépôts publics de stockage induisant une baisse de la demande de crédit, inefficacité du système judiciaire contre les emprunteurs défaillants et baisse de l'épargne.

Les besoins exprimés sont en étroite relation avec les problèmes. Il y a un besoin qui semble faire l'unanimité : c'est la mise en place d'un fonds de financement destiné aux

entreprises de la commune. Les financiers parlent d'un fonds de garantie destinés aux agriculteurs et agro-industriels, et d'un fonds de logement.

Un autre besoin exprimé par les agro-industriels et les professionnels qui manipulent des engins mécaniques est la création d'une école technique doublé d'un atelier mécanique avec forte composante d'ajustage.

Les opportunités varient avec la profession :

- a. pour les agro-industriels, c'est de satisfaire une demande existante et de mettre sur le marché de nouveaux produits
- b. pour les petits métiers, c'est se diversifier dans des activités purement commerciales,
- c. pour les commerçants, c'est l'élargissement de leurs gammes de produits.
- d. pour les financiers, c'est le financement de logements parasismiques et le secteur agricole et agro-industriel.

10. Un total de 73 organisations a été enquêté : 61% d'associations à caractère général, 25% de groupements communautaires, 8% de fédérations, 4% de groupements culturels, 1% d'organisations dont le type n'est pas identifié. Ces organisations sont nées en général à partir d'une réflexion le plus souvent de jeunes suite à un problème ou des problèmes vécus par la communauté. Près de 40% sont créées en voulant chercher à résoudre des problèmes liés à l'absence ou manque de certaines infrastructures de base (routes, centres de santé,...).

Il s'en suit que leurs objectifs sont le plus souvent de : « *promouvoir au développement de la communauté* » (45%), « *contribuer à la mise en place des infrastructures dans la zone* » (12%). Il est à remarquer que les questions agricoles et environnementales (érosion des terres) ne sont pas les thèmes privilégiés des organisations enquêtées : seulement 8% d'entre elles s'en préoccupent.

Ce sont des organisations relativement jeunes : près de 60% ont moins de cinq (5) ans, et 12% ont été créées suite au séisme du 12 janvier. Plus de 90% des organisations disent avoir des statuts ainsi que des règlements internes écrits, et 88% admettent avoir des réunions statutaires. Toutes les fédérations sont régies par des documents écrits.

En général, ces organisations ont le souci d'avoir une reconnaissance légale : 62% en sont déjà bénéficiaires. Dans ce groupe, on trouve 31% avec une reconnaissance du Ministère des Affaires Sociales et d'autres instances (Mairie et ou CASEC) ; les autres 31% sont reconnues par ces dernières.

Ce sont de petites et moyennes organisations : 41% ont moins de 100 membres et 71% ont moins de 300 membres. Elles sont dirigées par de petits comités dont les plus

nombreux se nomment « *Comité Exécutif* » (68%). Les dirigeants, toutes formes d'organisations confondues (près de 75%), se disent être élus démocratiquement pour des périodes allant de 2-3 ans suivant les règlements statutaires de leurs organisations. A l'intérieur de ces organisations, les situations conflictuelles ne sont pas rares, mais ce pas la règle non plus : dans 64% de cas, il n'y a jamais eu de conflit à gérer.

Un pourcentage relativement important (52%) des organisations a déjà exécuté une activité économique qui peut être du petit commerce, du micro crédit aux membres, du taxi moto, une banque de semences, une rafle, une compétition sportive, un bal dansant,... D'une manière générale, les responsables considèrent que les projets économiques exécutés sont des réussites pour les raisons suivantes : bonne planification, engagement et implication des membres de la communauté.

Pour la majorité, les organisations enquêtées ont une certaine « *culture de l'argent* » : 89% ont un peu d'argent en caisse allant de 100 jusqu'à 150.000 gourdes. Peu d'entre elles ont d'autres biens : elles sont 24% à admettre avoir des plantations, des terres, des civières, des motocyclettes, des outils, une école communautaire, une plage, etc.

Le séisme a eu de nombreuses conséquences sur les organisations étudiées :

- perte de membres : morts,
- décapitalisation des membres : maisons détruites, perte de semences et de marchandises,
- baisse du niveau des cotisations : de nombreux membres ne peuvent plus cotiser,
- baisse du niveau des transactions économiques,
- destruction de locaux et des matériels de bureau de certaines organisations,
- migration de membres vers d'autres zones,
- difficultés de remboursement pour certains membres dans le cadre des activités de microcrédit,
- augmentation du nombre de membres (pour certaines organisations).

11. Le séisme a endommagé ou détruit : 47 églises-écoles, 82 églises, 93 écoles, 11 centres de santé et 27 infrastructures appartenant à l'Etat haïtien ou aux structures locales. Le tableau ci-après montre le niveau de dégâts subis :

Niveau de Dégâts par Catégorie d'Infrastructures

Niveau de dégâts	Catégorie d'infrastructures					Total (%)
	Eglises-Ecoles	Ecoles	Eglises	Centres de santé	Autres	
Légèrement endommagé	6	13	10	46	7	12
Moyennement endommagé	23	11	16	0	37	17
Très endommagé	25	14	21	27	30	20
Détruit	46	62	53	27	26	51
Total (%)	18	36	32	4	10	100

Les écoles représentent plus de 50% des infrastructures touchées par le séisme, et 40% ont été, soit très endommagées, soit détruites.

Les victimes de dégâts ont profité de plusieurs interventions ou réalisé des actions personnelles en rapport avec leurs bâtiments endommagés ou détruits: abris de fortune, tente industrielle, abri provisoire, réparation, construction, etc. Il est constaté également que bon nombre de ces bâtiments n'ont bénéficié d'aucune intervention. En fait, 36% sont transformés en abris de fortune ou sont utilisés tel que le séisme les avait laissés.

12. Les points d'eau de boisson à problèmes, au nombre de 50, ont des difficultés de toutes sortes : drainage, assainissement, faible débit, mécanique défectueuse, etc. Des interventions de plusieurs types sont nécessaires : amélioration des conditions d'hygiène (36%), réparation (30%) et réinstallation (34%).

13. Les deux (2) systèmes d'irrigation évalués (Madan Verguier et Sercey) se trouvent dans un état déplorable : anarchie dans la gestion de l'eau, pas d'horaire de distribution, pas de programme d'entretien, pas de paiement de redevance d'irrigation, existence de nombreuses prises improvisées, siphon obstrué, pas de vannes d'alimentation et de distribution, canaux complètement « *ensédimentés* », absence de tertiaires, présence de mauvaises herbes sur les berges et dans les canaux.

Cette situation a des conséquences désastreuses du point de vue agricole :

- non alimentation des superficies pouvant être effectivement irriguées ;
- pertes de récolte et baisses de rendement enregistrées par les planteurs en aval ;
- difficultés pour les planteurs de cultiver en saison sèche le haricot et les légumes, considérées comme les cultures les plus rentables.

14. Les recommandations sont résumées ci-après :

- Pour l'ensemble des entreprises, on a trois (3) recommandations fondamentales : mise en place d'un fonds de financement et de garantie, création d'une école technique en complément avec un atelier mécanique type Camp Perrin et Hinche, un programme de formation en gestion d'entreprises.

Dans le cas où un programme de financement aurait à toucher les agro-industries de la canne, il devrait être une grande opportunité pour réorienter ces entreprises : intégration guildives et moulins, utilisation exclusive de la bagasse comme combustible, relocalisation sur les terres de pentes aptes à la culture de la canne.

- Au bénéfice des organisations de la commune, on recommande un programme de renforcement institutionnel comportant trois (3) volets : gestion organisationnelle pouvant toucher le plus grand nombre d'organisations possibles, gestion d'entreprises pour celles conduisant déjà des activités à caractère économique, gestion de l'environnement. Le renforcement institutionnel pourrait viser un regroupement des organisations œuvrant dans une même aire géographique : niveau des sections dans un premier temps et niveau de la commune dans un deuxième.
- Par ailleurs, dans le cadre du volet environnemental les thèmes suivants pourraient être développés :
 - i. sensibiliser des agriculteurs sur la nécessité d'adopter de façon systématique des mesures de gestion correcte des ressources naturelles par l'organisation de séances de formation à partir de modules bien élaborés;
 - ii. contribuer à la formation des agriculteurs à travers les ONG et d'autres organisations dans des pratiques simples d'établissement de structures antiérosives au niveau de leurs parcelles tant en amont qu'en aval des bassins versants ;
 - iii. sensibiliser les communautés concernées dans l'entretien des structures de conservation de sols qu'on aura nécessairement à établir en vue d'assurer leur pérennité dans le futur ;
 - iv. orienter la formation sur des thèmes diversifiés comme les techniques de conservation des sols et de gestion des ressources naturelles, l'aménagement parcellaire, les techniques de production des cultures, la

production fourragère et la lutte permanente contre la dégradation des terres ;

- v. établir un programme d'éducation environnementale au profit des agriculteurs afin de déboucher à la mise en place, de concert avec les autorités locales, d'un comité de surveillance au niveau des différents bassins versants ayant pour mission d'assurer la gestion des ressources de chaque section ;

- En termes d'intervention sur les bâtiments, on recommande prioritairement :
 - i. d'abord, les écoles n'ayant bénéficié jusqu'ici d'aucune intervention et celles qui sont équipées d'abris de fortune,
 - ii. ensuite, les églises-écoles se trouvant dans la même situation que les premières,
 - iii. enfin, les centres de santé qui ne sont plus en mesure de fonctionner.
- En ce qui concerne les points d'eau, les aménagements et les réparations devraient pouvoir être entrepris dans le plus bref délai.

- Pour les deux (2) systèmes d'irrigation, on recommande:

- a. l'organisation et la formation des irrigants devant permettre à terme l'autogestion des périmètres ;
- b. la réhabilitation physique des deux (2) périmètres et l'amélioration de la gestion de l'eau :

○ Madan Verguier :

- reprise des principaux ouvrages (barrage de dérivation, canal de chasse,..),
- emplacement de deux (2) vannes d'alimentation du réseau et de 24 vannes de distribution,
- amélioration du réseau de transport intégrant un revêtement partiel en maçonnerie au niveau de certains tronçons,
- renforcement du système de distribution de l'eau par l'aménagement de bassins de distribution munis de vannes métalliques et de cadenas,
- nettoyage du siphon et mise en place de grilles de protection,
- construction de systèmes tertiaires d'irrigation de drainage,
- mise en place de structures de traversée pour les ménages ;

○ Système Sercey :

- reprise des canaux primaires au nombre de cinq (5),
- reprise des radiers et parois de trois (3) grands bassins de distribution,
- construction de 19 bassins d'alimentation de secondaires,
- emplacement de cinq (5) vannes d'alimentation du réseau et 34 vannes de distribution:
- curage et calibrage des canaux primaires et secondaires,
- curage du siphon et érection des grilles de protection,
- construction de systèmes tertiaires d'irrigation et de drainage.

c. l'intensification de la production agricole.

COMPREHENSION DU MANDAT

1. Contexte

Le séisme du 12 janvier 2010 a causé de très importants dégâts dans la commune de Léogane. La ville de Léogane et ses faubourgs ont été dévastés : effondrement de très nombreux bâtiments, notamment des écoles, des infrastructures sanitaires importantes, des bâtiments administratifs, etc. Détruite à 80-90% par le séisme qui y a fait environ 4000 morts, la Ville de Léogane et toute la commune avec elles sont confrontées à des conditions d'extrême pauvreté amplifiées et aggravées par d'autres facteurs tels que la dégradation massive de l'environnement et notamment la crise alimentaire.

C'est dans ce contexte que le *Fonds d'Assistance Economique et Sociale* (FAES), organisme financier de l'Etat haïtien, assure au niveau de la Commune de Léogane la mise en œuvre d'un programme d'interventions post séisme comportant deux (2) phases :

- i) une phase d'urgence opérationnalisée par l'exécution d'un projet à haute intensité de main d'œuvre
- ii) et une phase de reconstruction visant aussi bien les infrastructures sociales et économiques, les équipements, que l'appui à la gouvernance locale et au renforcement institutionnel.

C'est dans la perspective de la concrétisation de la phase 2 que le FAES a recruté un consultant capable de réaliser une évaluation socio économique de la commune de Léogane.

2. Objectifs de l'étude

2.1 Objectif général

L'objectif général de la consultation est de réaliser une évaluation socio économique de la commune. Aussi la tâche du Consultant sera de :

- mener toutes les investigations nécessaires sur le terrain pour mener à bien l'étude ;
- faire des analyses appropriées sur toutes les informations qu'il aura recueillies et portant sur les aspects socioéconomiques de la commune.

2.2 Objectifs spécifiques

- fournir des connaissances sur la situation socio-économique de la commune suite au cataclysme du 12 janvier 2010 ;
- fournir des informations sur le profil des différents groupes sociaux et les opportunités économiques de ceux-ci ;
- formuler des recommandations.

2.3 Résultats attendus et organisation

Les résultats du travail sont présentés en trois (3) parties constituant chacune un rapport partiel traitant un volet particulier du travail: socio économie, infrastructures et ressources naturelles.

- Un rapport/socio-économie et infrastructures:
 - i. la situation générale socio-économique de la commune suite au cataclysme du 12 janvier 2010 ;
 - ii. la démographie et migration suite au séisme,
 - iii. la situation économique et financière des principaux opérateurs économiques et sociaux de la commune de Léogâne suite au séisme: agriculteurs, agro-transformateurs, artisans, commerçants, financiers, pêcheurs, organisateurs de ras, etc.
 - iv. la situation des groupes sociaux suite au séisme et leurs propres opportunités économiques : genèse, niveau de structuration, ressources propres, fonctionnement, résultats, niveau d'encrage dans la communauté, perspectives.
 - v. les besoins exprimés par les différents groupes économiques et sociaux, et leurs propres opportunités économiques.
 - vi. les dégâts et impacts du séisme sur les infrastructures physiques ;
 - vii. l'état de dysfonctionnement des infrastructures socio économiques suite au séisme : approvisionnement en eau potable, réseau d'irrigation, berges des rivières, écoles, marchés, routes,...;
 - viii. les ouvrages hydrauliques nécessitant des interventions urgentes ;
- Un rapport/ressources naturelles sur :

- i. les principaux facteurs de dégradation des ressources naturelles en amont et d'endommagement des infrastructures en aval;
 - ii. les principales unités d'occupation de sol de la zone d'étude en mettant un accent particulier sur leurs potentialités naturelles ;
 - iii. l'état actuel des ressources naturelles par la présentation des différentes unités identifiées ;
 - iv. le niveau de dégradation des différentes unités ;
 - v. l'importance de la couverture végétale naturelle en tenant compte des différentes strates ;
 - vi. les contraintes susceptibles de limiter la valorisation des différentes unités ;
 - vii. les techniques d'aménagement observées ;
 - viii. les recommandations pertinentes relatives à l'utilisation du milieu sous étude sur la base de ses caractéristiques, atouts et contraintes qui serviront d'ébauche à l'élaboration d'un plan d'aménagement.
- Deux cartes à l'échelle 1 :10000 présentant les différentes unités d'occupation de sol et une autre d'utilisation potentielle des sols qui servira de base à tout plan d'aménagement de la commune.
 - Des recommandations et une liste d'interventions à prioriser par rapport au temps.
 - les impacts possibles sur l'environnement économique et social des différentes interventions à envisager.

I.METHODOLOGIE

En vue de comprendre la réalité sociale et économique post séisme de la commune, une approche habitation a été adoptée pour les zones rurales, et une approche quartier pour la ville de Léogâne. Il s'agissait d'identifier les quartiers et habitations de la commune afin d'en pouvoir tirer des échantillons représentatifs aléatoires ou raisonnés dans lesquels ont été effectuées des enquêtes de terrain. Dans la mesure du possible on a essayé de les rencontrer à travers leurs associations.

Pour identifier les habitations, l'*Atlas Censitaire de IHSI* a été mis à contribution. En ce qui concerne l'identification des associations, les CASEC et autres personnes ressources ont été interviewés.

Un premier choix d'habitations a été faite de façon aléatoire. Mais, sur le terrain, quelques changements ont dû être opérés pour prendre en compte de la capacité de certaines habitations à fournir des informations sur les dégâts causés par le séisme.

1.1 Collecte d'informations

A. Informations secondaires

On prévoyait traiter et analyser de manière systématique les informations déjà collectées. En priorité on devait revoir : les documents de référence du programme, les documents produits par la Cellule d'Urgence et de Reconstruction de Léogane (CURL), les statistiques de l'Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique (IHSI) concernant la Commune de Léogane, la documentation élaborée par le Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural MARNDR et aussi par le Bureau Agricole Communal (BAC) de Léogane, les documents existant au Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE).

Dans la réalité, on n'a pu trouver qu'un rapport de deux (2) pages de la Cellule d'Urgence et les statistiques de IHSI sur la commune de Léogane.

B. Informations primaires

Elles ont été collectées par

- des observations directes sur le terrain ;
- des rencontres/échanges avec des personnes ressources :
 - i. personnes âgées en vue de retracer l'historique de la commune au point de vue agricole et d'utilisation de l'espace ;
 - ii. techniciens travaillant dans la zone et des élus locaux pour mieux cerner le contexte global en insistant sur la situation post séisme;

- iii. responsables d'organisations de toutes natures (organisations paysannes, organisations de femmes, organisations de jeunes, groupes de travail et culturels, ...);
 - iv. des interviews individuelles et de groupes avec des : agriculteurs et agricultrices, professionnels (les) de petits métiers, agro-industriels (les) du bourg et de la Plaine de Léogane, financiers opérant dans la commune de Léogane, opérateurs commerciaux formels et informels, pêcheurs et artisans,.....
- C. Le choix des individus à enquêter a été fait de façon raisonnée. Deux (2) critères de sélection ont été retenus : capacité et volonté de répondre aux questions posées, accessibilité compte tenu de la contrainte temps.
- D. Elaboration d'outils de collecte de données primaires : on a élaboré sept (7) guides d'entretien différents : organisations, agro-transformateurs, financiers, pêcheurs, artisans et petits métiers, commerçants, techniciens, élus locaux et personnes âgées. On a eu également des interviews ouvertes avec certains responsables d'ONG et du FAES.
- E. Traitement et analyse des données sur Excel en utilisant l'outil « *Tableau dynamique croisé* » en vue d'élaborer des tableaux et des graphiques.

Au total, on a réalisé 200 interviews impliquant près de 300 personnes :

- a. cinq (5) avec les financiers,
- b. 31 avec les artisans et les professionnels de petits métiers,
- c. 31 avec les agro-transformateurs,
- d. 38 avec les petits (es) commerçants (tes),
- e. 26 avec les élus et autres personnes ressources,
- f. 73 avec les responsables d'organisations paysannes,
- g. Quatre (4) avec les pêcheurs.

Trois (3) ateliers de priorisation des actions à mener ont été tenus impliquant 75 participants.

1.2 Difficultés rencontrées

On a fait face à deux (2) problèmes majeurs :

- les mauvaises conditions météorologiques qu'on a eues, surtout dans les hauteurs de la commune de Léogane, durant la période au cours de laquelle les enquêtes étaient menées ; il s'en est suivi

- i. l'incapacité pour l'équipe infrastructures de visiter Parques et Beauséjour du fait que la rivière était en crue,
 - ii. et un retard de deux (2) semaines sur le calendrier prévu ;
- l'impossibilité de rencontrer certains élus locaux ;
- l'impossibilité de localiser des bâtiments détruits, mais déjà déblayés.

II. BREVE HISTORIQUE DE LA COMMUNE AU POINT DE VUE AGRICOLE

L'espace agricole de la commune de Léogane est influencé par une série d'événements qu'on peut qualifier de majeurs et de mineurs. Les premiers sont ceux ayant un pouvoir d'agir sinon sur l'ensemble de la commune, du moins directement sur au moins trois (3) à quatre (4) sections communales ; les seconds sont ceux ayant un pouvoir direct limité sur une section. Dans la première catégorie et dans l'imaginaire des leaders qu'on a interviewés, on trouve la série des cyclones datant de 1954 à 1994, l'ouverture de la route de l'Amitié (1976), l'abattage systématique des porcs créoles (1980/81) et l'ouverture de l'usine sucrière de Darbonne (1983). Dans la deuxième catégorie, on a la mort (1984) d'un gérant d'une grande propriété dans la section de Grande Rivière, et l'ouverture d'une cassaverie par les Petits Frères de Saint Thérèse en 1989 à Palmiste à Vin.

2.1 Les événements majeurs

Les cyclones

Pour mémoire, on rappelle que, selon les interviewés, entre 1954 et 1994, la commune de Léogane a été frappée au moins sept (7) cyclones¹. Les effets cumulés de ces différents cyclones ont eu pour conséquence la destruction du couvert végétal qui servait d'ombrage aux plantations de caféiers qui, avec l'igname, constituaient les cultures dominantes des montagnes humides et même une partie des montagnes sèches. A côté de ces deux (2) grandes cultures évoluaient la banane et le haricot. En montagnes humides, on avait deux (2) récoltes de haricot par an, tandis qu'en montagne sèche, une seule était possible. En plus de ces déboires physiques, les cultures vivrières avaient des avantages économiques certains sur le café : cycles plus courts et rentabilité financière plus élevés². En fait, les cyclones ont facilité la tâche des premières.

En plaine, ces différents cyclones avaient deux (2) conséquences majeures : l'élargissement des lits des rivières et la destruction des canaux d'irrigation, qui à terme ont pour effet de modifier les systèmes de cultures favorisant les plantes moins exigeantes en eau.

La route de l'Amitié

L'ouverture de cette route a eu sur les sections communales qu'elle traverse (Palmiste à Vin, Gros Morne, Cormiers, Fond de Boudin, Fond d'Oie et Petit Harpon) plusieurs conséquences majeures sur l'occupation des terres:

¹) Hazel: 1954, Flora: 1963, Inès: 1966, David: 1979, Allen: 1980; Gilbert: 1988, Gordon: 1994.

²) En 2005, PIERRE, F. a calculé que « les revenus d'un ha de terre en café avec 530 livres seraient de 10,550 gourdes, les revenus d'un ha de haricot en deux saisons atteignent les 52,800 gourdes pour des rendements bas de 300 kg/ha par récolte ». De son côté, SAINT DIC (2009) a écrit, « du point de vue financier, patate versus café, c'est « pot de fer contre pot de terre » : selon un groupe de paysans rencontrés, un hectare de patate génère près de 80.000 gourdes de produit brut, sans oublier que cette surface va porter une autre culture au cours de la même année ».

- a. développement de constructions résidentielles et commerciales tout le long de la route,
- b. facilité d'écoulement pour les cultures vivrières concurrentes du café (maïs, haricot et patate douce) avec l'expansion de deux (2) marchés ruraux d'importance, Tombe Gâteau et Découzé;
- c. facilité d'écoulement pour les produits fabriqués à partir des espèces forestières (charbon de bois, planches, etc.).

L'abattage des porcs créoles

Cet événement a eu d'importants effets sur l'utilisation de l'espace. Les porcs, grande source de revenus pour les ruraux, aidaient à la valorisation de nombreux fruitiers : mangues, avocat, arbre véritable,... De plus, leurs fumiers étaient utilisés pour la fertilisation des parcelles de riz et d'igname, une pratique courante à Citronniers.

Leur disparition a eu pour conséquences :

- l'abattage des arbres pour la fabrication du charbon de bois et des planches,
- et le remplacement de certaines cultures exigeantes en fertilisants par d'autres plus rustiques, patate et maïs, par exemple.

L'usine sucrière de Darbonne

La plaine de Léogane a toujours été une plaine sucrière. Mais, l'ouverture de l'usine de Darbonne avec comme corollaires des mesures allant dans le sens d'une grande intensification de la canne (assistance technique, irrigation, transport,...) a eu pour effet d'asseoir durablement la domination de cette culture sur les terres de Léogane : plus de 80% des terres de Grande Rivière, de Dessources et de Petite Rivière étaient emblavées en canne à sucre. Les autres 20% étaient principalement occupées par des cultures vivrières (riz, haricot, banane, céréales, vigne,...) ; la canne de bouche était également cultivée à très petite échelle.

La fermeture de l'usine en 1988, associée à une politique de désengagement de l'Etat en termes d'investissements au bénéfice du secteur agricole, a entraîné une baisse drastique de la superficie plantée en canne. Des cultures comme le maïs et le manioc occupent les terres soustraites à la canne industrielle. Le mouvement en faveur du maïs a été stimulé par le développement du marché du « *maïs boucané* » dans les villes de Léogane et de Port-au-Prince.

Parallèlement, la canne de bouche a remplacé progressivement la culture du riz sur les terres ayant une bonne capacité de rétention d'eau. La baisse de la culture du riz s'est traduite par la disparition des décortiqueuses à riz: il y a une dizaine d'années, les zones basses de la commune de Léogane en comptaient cinq (5) contre zéro (0) aujourd'hui.

Dans les terres basses de la section Gros Morne, jusque dans les années 80, on y cultivait encore du riz, mais par manque d'eau, et surtout à cause de la disparition des canaux d'irrigation, le riz a été remplacé par la banane et la canne à sucre (canne de bouche). La rentrée massive du riz importé à partir de 1986/87, a contribué fortement à laminer la culture locale du riz.

2.2 Les événements mineurs

La mort de *Constant Syncorin*

Constant était responsable des terres d'un grand propriétaire absentéiste de la section Grande Rivière. Les terres dont il avait la gérance étaient cultivées en canne à sucre, en riz, en manioc et en sorgho. A sa mort, le propriétaire a décidé de valoriser ses terres autrement : il vendait et affermaux aux fins de construction. Selon certains notables de cette section, cette décision a été le signal de départ du modèle de l'utilisation actuelle des terres de la Plaine de Léogane. En fait, cet événement, apparemment mineur, a été une brèche que la diaspora léoganaise et d'autres ont exploité massivement pour investir dans les grosses constructions au niveau de la Plaine.

L'ouverture de la cassaverie des Petits Frères

L'ouverture en 1989 de cette industrie a fait exploser la culture du manioc dans la section de Palmiste à Vin, au détriment de cultures sarclées à cycle plus court donc plus érosives.

2.3 Autres

- Il convient de souligner le cas particulier de Citronniers dont le nom vient de sa forte production de citrus des années 50-60 ; on en produisait aussi du safran qu'on exportait vers les USA. Le déclin de la production de citron a débuté avec l'apparition de pestes que les paysans n'ont pas pu identifier. Le safran n'est plus exporté depuis 1986.

Aujourd'hui, les cultures dominantes qu'on rencontre à Citronniers sont le haricot et le maïs.

- La grande sécheresse de 2008 ayant affecté particulièrement la section Gros Morne, avait poussé les paysans à recourir massivement à la coupe d'arbres pour la fabrication de planches et de charbon de bois.

III. SITUATION SOCIO ECONOMIQUE DE LA COMMUNE

La situation socioéconomique de la commune est appréhendée d'abord par les informations fournies par les responsables locaux et ensuite par celles collectées auprès des opérateurs économiques. Les premiers ont permis d'apprécier la situation générale, tandis qu'à travers les seconds, on tente de saisir la réalité de ces derniers considérés comme miroirs de la situation économique.

3.1 Situation socio économique générale

Pour avoir une bonne idée de la situation socioéconomique de la commune, il est important de débiter par les effets du séisme sur deux (2) secteurs économiques clés, les constructions et l'agriculture.

3.1.1 Le séisme et les infrastructures

A côté des pertes de vies humaines, le secteur des bâtiments est celui qui a été le plus sévèrement frappé par le séisme :

- Le Centre National des Informations Géospatiales (CNIGS) estime à 8.246 le nombre de bâtiments détruits ou fortement endommagés, soit 46% du nombre de ménages ;
- Autour de 300 écoles, églises, églises-écoles, centres de santé et autres bâtiments à caractère public ont été détruites ou endommagées dans l'ensemble de la commune (cf. détails au Chapitre 5).

Particulièrement, il faut signaler les destructions suivantes:

- l'Université Fond'Oie,
- le Centre de santé nouvellement inauguré à Beauséjour,
- les captages de sources des Parques,
- l'unique hôtel de Petite Rivière.

Malgré certains efforts qui commencent à avoir des effets (nouvelles constructions entamées dans une trentaine de sites sous financement de « *Bon Samaritain* », de *CARE* et d'autres ONG), la majorité des personnes dont les maisons ont été détruites ou ne sont plus habitables,

vivent sous des tentes couvertes de bâches en plastique. Il en est de même des écoles (primaires, secondaires, universitaires) et des églises. A Dessources, certaines familles laissent les tentes pour retourner chez eux.

La solidarité locale a également joué. Certaines personnes ayant perdu leurs maisons, vivent chez des proches (amis ou parents). Des cas similaires sont rapportés à Citronniers et à Petite Rivière.

3.1.2 Le séisme et l'agriculture

Contrairement à une certaine opinion, le séisme a provoqué des dégâts sur l'agriculture aussi bien directs qu'indirects.

Le tableau 1 en atteste.

Tableau 1 : Effets du séisme sur l'Agriculture

Section	
Dessources	Tous les ateliers impliqués dans la transformation de la canne à sucre sont touchés; 4-7 guildives et moulins ne sont plus fonctionnels
Grande Rivière	Occupation de terres agricoles par les sinistrés
Petite Rivière	Occupation de terres agricoles par les sinistrés
Beauséjour	Glissements de terrain affectant 60% des plantations sur les terres à relief très accidenté (Do, Déjean, Laferrière, K-Lamy)
Citronniers	Glissements de terrain : pertes d'animaux et de récoltes (haricot, pois congo, banane, igname,...)
Fond d'Oie	Glissements de terrain : plantations de manioc et d'igname emportées
Gros Morne	-
Parques	-
Cormiers	Glissements de terrain: de nombreuses plantations sont détruites
Fond de Boudin	Glissements de terrain : importantes pertes de récoltes
Palmiste à Vin	-
Petit Harpon	La cassaverie de la zone a été complètement détruite en pleine période de récolte, ce qui a entraîné des pertes de revenus importants pour les planteurs de manioc
Zoranger	-

Source : Elaboration propre

Les commentaires ci-après sont de mise :

- Là où il y a eu des glissements de terrain emportant des plantations, les revenus ont significativement diminué, cas de plusieurs habitations de Fond de Boudin, de Cormiers, de Citronniers, de Fond d'Oie et de Beauséjour.
- A Petit Harpon la plupart des agriculteurs ont de la difficulté à s'approvisionner en semences. Il est probable que ce problème soit lié au séisme, puisque les nouveaux arrivants après la catastrophe ont fortement pesé sur les stocks et les revenus des exploitants, ce qui est arrivé à des agriculteurs de Citronniers également.

Par ailleurs, les responsables locaux de Petit Harpon, ont constaté une certaine déviation de l'aide extérieure destinée à l'agriculture vers d'autres secteurs avec

des besoins jugés plus urgents. Il s'en suit qu'un nombre non négligeable d'exploitants agricoles n'arrivent pas emblaver leurs parcelles faute de moyens économiques suffisants.

Toutefois, suite au séisme, un mouvement de solidarité s'est développé entre les membres de la population de certaines habitations de Beauséjour, qui ont mis sur pied des mutuelles de crédit à partir de leurs propres ressources afin de financer au moins quelques activités commerciales.

- Dans les sections de plaine (Dessources, Grande Rivière et Petite Rivière), immédiatement après le séisme, l'écoulement du haricot vert prêt pour la vente était devenu difficile ; les planteurs ont dû laisser sécher leurs productions, ce qui a entraîné une baisse substantielle de revenus.
- L'utilisation du *cash for work* pour la réhabilitation des routes et le curage de canaux d'irrigation, est bénéfique à plus d'un titre (source de revenus pour les travailleurs, amélioration des conditions de transport, amélioration de la disponibilité de l'eau pour l'agriculture,...). Cependant, cette main d'œuvre n'est plus disponible pour d'autres tâches agricoles. C'est le cas de la récolte de la canne. Ce qui provoque une rareté de la matière première nécessaire au fonctionnement des ateliers impliqués dans la transformation de cette production.

3.1.3 Le séisme et d'autres secteurs sociaux

Il convient également de dresser un panorama de quelques secteurs sociaux (tableau 2): transport, santé, eau potable et loisirs.

Tableau 2 : Panorama de quelques secteurs sociaux

Section	Transport	Santé	Eau potable	Loisirs
Dessources	Routes secondaires impraticables en période pluvieuse	Pas de centre public ; seulement un centre privé	-	Cinéma et football de nuit
Grande Rivière	Routes impraticables en période pluvieuse	Présence de cliniques mobiles des ONG	Accès difficile ; eau pompée de mauvaise qualité	Cinéma et football de nuit très prisé par les jeunes
Petite Rivière	Routes difficiles d'accès à cause présence de déblais	Deux (2) centres non fonctionnels	-	Terrain de foot occupé par des sinistrés
Beauséjour	Routes en très mauvais état	Pas de centre	-	Football
Citronniers	-	Pas de centre	-	-
Fond d'Oie	Au-delà de la route de l'Amitié, zone très enclavée	Un centre vient juste d'ouvrir ; des cliniques mobiles offrent des services	-	-
Gros Morne		Pas de centre	-	-
Parques	Route en très mauvais état	Pas de centre; pas de fosses d'aisance	Problème aigu d'eau potable	Gaguère, église et foot
Cormiers	-	Le seul centre est endommagé	Ressources en eau abondantes, mais non captées	Plusieurs salles de cinéma à but non lucratif
Fond de Boudin	-	Pas de centre	Accès difficile	Peu d'activités de loisirs
Palmiste à Vin	Au-delà de la route de l'Amitié, zone très enclavée	Existence d'un centre et clinique mobile régulière	Eaux de boisson de mauvaise qualité, et les sources tarissent	-
Petit Harpon	Très enclavée	-	Eau potable non disponible	Pratique normale du foot
Zoranger	-	Pas de centre	Accès difficile	-

Source : Elaboration propre

En complément à ce tableau, il est à remarquer :

- En ce qui concerne l'absence d'infrastructures de santé de base, dans plusieurs sections, conduire une personne malade à l'hôpital suppose parcourir plusieurs kilomètres à dos d'homme avant d'accéder à ce service basique. Il s'en suit qu'on enregistre régulièrement des morts en cours de route. Les femmes enceintes sont souvent victimes de cette situation lorsqu'elles ont des difficultés au moment de l'accouchement. C'est le cas de Fond de Boudin, de Gros Morne, de Parques et de Zoranger.

Suite au séisme, le centre de santé de Palmiste à Vin fonctionne dans les locaux de l'Eglise Catholique.

Il faut dire également qu'on constate une amélioration des conditions de distribution des soins de santé primaires avec les cliniques mobiles circulant à Grande Rivière et à Palmiste à vin. C'est *Save The Children* qui est impliqué dans le dernier cas.

Actuellement, la Coopération canadienne est entrain de construire un centre de santé à Fond de Boudin.

Quant à la ville de Léogane, jamais auparavant elle n'avait bénéficié d'une couverture médicale aussi complète ; les cliniques mobiles sont constamment présentes sur les sites d'hébergement des sinistrés. Les handicapés moteurs, suite au séisme, sont pris en charge et reçoivent gratuitement les matériels que nécessitent leurs cas.

- Relativement à l'accès à l'eau de boisson, à Palmiste à Vin, en plus du tarissement des sources, les humains et les animaux s'abreuvent aux mêmes endroits dans certaines localités (Tofolio et Macassin) ; à Zoranger, le point d'eau peu accessible est souvent à sec de décembre à mars. L'absence d'eau potable provoque régulièrement de la diarrhée chez les plus vulnérables à Petit Harpon.

Il faut dire qu'à part l'eau commercialisée dans les petits sachets et les bouteilles, la population de la ville de Léogane n'a pas accès une eau de bonne qualité. Ceci apparait comme un problème majeur selon les personnes ressources interviewées.

- En ce qui concerne le transport, les routes intérieures des zones montagneuses sont en général en très mauvais état. A Parques, par exemple, certains tronçons sont tellement défoncés, que même les motos les évitent. En plus du transport problématique des malades, les producteurs agricoles confrontent beaucoup de difficultés lorsqu'ils veulent transporter leurs productions vers les marchés.

Heureusement que plusieurs institutions dont *ACTED*, *CARE*, *FAES*, *Save* et autres s'attaquent à ce problème en utilisant l'approche *Cash for Work* dans plusieurs sections (tableau 3).

Le mode de transport mécanique le plus actif est le taxi/moto. Dans les sections de plaine (Dessources, Grande Rivière et Petite Rivière), la moto est reine. Dans celles traversées par la route de l'Amitié, elle n'est pas en reste. Depuis le séisme, à cause de nombreux déplacés venus de la ville de Léogane, on observe une intensification de ce trafic. C'est le cas, par exemple de Fond de Boudin.

Dans la ville même, c'est un va-et-vient incessant des motos qui sont actuellement un rouage important dans l'économie de la zone, nonobstant quelques nuisances créées dans la circulation.

- Concernant les loisirs, plusieurs faits attirent l'attention :
 - i. la fréquentation assidue par les jeunes des salles de projection de films vidéo ;
 - ii. le football, souvent, est pratiqué sur des terrains en très mauvais, cas de Fond de Boudin ;
 - iii. l'utilisation du terrain de foot pour la réalisation d'autres activités sportives et culturelles, moyennant paiement, se fait régulièrement à Beauséjour;
 - iv. dans la ville de Léogane, la majorité des terrains de football sont occupés par les sinistrés ; le mode de récréation le plus en vogue pour le moment est le cinéma/projection de films vidéo.
- Dans plusieurs sections et dans la ville de Léogane un climat d'insécurité s'installe peu à peu:
 - i. la nuit on entend des tirs à Grande Rivière,
 - ii. on vole fréquemment des bœufs et autres animaux à Petit Harpon et à Fond de Boudin,
 - iii. les responsables locaux rencontrés n'hésitent pas à dire que l'insécurité fait rage à Petite Rivière,
 - iv. dans la ville, les chauffeurs de taxi moto sont les victimes les plus visibles.

3.1.4 Les interventions des ONG et autres organismes

On a identifié une dizaine d'organisations qui interviennent dans la commune de Léogane en appui à la population : ACTED, CARE, CHF, Croix Rouge Canadienne (CRC), Croix Rouge Haïtienne (CRH), FAES, IRD, OIM, Save The Children. Elles interviennent dans différents domaines : santé, construction, d'abris provisoires, formation, agriculture et infrastructures.

Le tableau 3 apporte quelques détails qui sont tout à fait partiels.

Tableau 3 : Domaines d'interventions des organisations d'aide à Léogane

Organisation	Domaine d'intervention	Lieu d'intervention
ACTED	Réhabilitation de canaux d'irrigation, Formation, Distribution d'outils et de semences maraîchères	Grande Rivière, Fond de Boudin, Petit Harpon, Palmiste à Vin
CARE	Sécurité alimentaire, eau et sanitation	-
CHF	Déblayage	Centre Ville, Dessources
CRC	Construction abris provisoires	Centre Ville, Grande Rivière
FAES	Nettoyage de rues, Curage de canaux de drainage, Réhabilitation de routes agricoles	-
IRD	Réhabilitation de routes, Curage de canaux d'irrigation, Conservation des sols	Grande Rivière, Gros Morne
Save	Agriculture, Petit commerce, Réhabilitation de routes, Sécurité alimentaire	Petite Rivière, Grande Rivière, Gros Morne, Palmiste à Vin, Petit Harpon

Source : Elaboration propre

Ces différentes interventions, type *Cash for Work*, ont permis à une frange de la population de gagner un peu d'argent et de créer des milliers d'emplois. Jusqu'en septembre 2010, un total de 21.000 emplois (20% de la population de 18 ans et plus) a été créé par ACTED, CARE, CHF, FAES, IRD et Save.

Entre mars et septembre 2010, 10.500 personnes ont bénéficié du programme de *Save The Children*. Chaque bénéficiaire gagne chaque 15 jours un montant de 2.400 gourdes. C'est environ 5 millions de gourdes par mois pour cette seule institution, ce qui n'est pas rien.

D'autres programmes, avec une approche différente de celle de *Cash for Work*, sont prévus par:

- ACTED : distribution de 1.050 kits de pêche,
- IRD : construction de deux (2) poulaillers de pondeuses et de deux (2) parcs de caprins,
- FAES : curage des canaux d'irrigation sur le système Momance - Mme Verguier
- Save : subvention aux petits commerçants, aux petits agriculteurs et aux ménages :

- i. Près de 1.000 petits commerçants recevront 5.000 gourdes,
- ii. 610 agriculteurs bénéficieront 2.700 gourdes
- iii. 500 familles auront des coupons alimentaires « *protéiniques* » équivalents à 2.000 gourdes par mois durant trois (3) mois

3.2 Population et migration

3.2.1 Population

La population de la commune de Léogane a été estimée par IHSI en 2009 à 181.709 âmes. Environ 3.500 sont mortes durant le séisme. Neuf (9) mois après, sans aucun doute, avec plus de 50.000 femmes en âge de procréer, ce niveau est, sinon dépassé, du moins déjà atteint. 47% des habitants de cette commune vivent en milieu urbain, ville de Léogane et Quartier Trouin (Fond de Boudin urbain). Il s'agit d'une population très jeune : 41% ont moins de 18 ans (cf. tableau 4).

Toujours selon IHSI, en termes de densité, la commune de Léogane compte 472 habitants au Km². La densité de la ville de Léogane avant le séisme avoisinait 16 000 habitants au Km² ; la densité démographique des sections communales tournait autour de 258 habitants. Les sections communales de plaine (Dessources, Grande Rivière et Petite Rivière) sont les plus peuplées : entre 550 et 600 habitants au Km². Les sections les moins peuplées se trouvent être Beauséjour et Citronniers avec environ 95 hab. au Km².

La taille des ménages est légèrement inférieure à la moyenne nationale, 4.62 personnes : 4.29 personnes par ménage pour la commune. En milieu urbain, elle de 4.3 personnes, tandis qu'en milieu rural, elle de 4.25

Tableau 4 : Population de la commune de Léogane

Section	Population totale	Masculin	Féminin	18 ans et +
Ville Léogane Urbain	78 477	37 001	41 476	47 994
(Dessources Urbain) ³	59 548	28 027	31 521	36 725
Dessources Rural	21 379	10 787	10 592	12 750
(Petite Rivière Urbain)	18 929	8 974	9 955	11 269
Petite Rivière Rural	20 290	10 208	10 082	11 869
Grande Rivière Rural	21 496	10 851	10 645	12 646
Fond de Boudin Urbain	6 567	3 467	3 100	3 471
Fond de Boudin Rural	3 642	1 939	1 703	2 058
Palmiste à Vin Rural	6 513	3 471	3 042	3 696
Orangers Rural	2 131	1 143	988	1 245
Parques Rural	2 370	1 233	1 137	1 254
Beauséjour Rural	2 336	1 206	1 130	1 299
Citronniers Rural	1 814	984	830	1 058
Fond d'Oie Rural	4 570	2 435	2 135	2 649
Gros Morne Rural	3 739	1 920	1 819	2 231
Cormiers Rural	3 102	1 672	1 430	1 822
Petit Harpon Rural	3 283	1 794	1 489	1 696
Total	181 709	90 111	91 598	107 738

Source: IHSI (2009)

3.2.2 Migration

La problématique de la migration (nouveaux arrivants et départ) n'est pas appréhendée en chiffres par les responsables locaux. Ils ne peuvent fournir que des appréciations toutes qualitatives. Les chiffres qu'ils arrivent à fournir après beaucoup d'insistance et d'imagination dans les questions, sont de grossières estimations qu'on doit prendre avec beaucoup de précaution.

Le tableau 5 synthétise les informations qu'on a pu obtenir

³) Ces chiffres sont compris dans les 78 477 de la ville de Léogane.

Tableau 5 : Déplacement de population suite au séisme

Section	Nouveaux arrivants	Départs
Dessources	Une soixantaine pour une seule habitation ; environ 4 personnes/famille Effectifs de certaines écoles ont diminué ; exemple, celui « <i>Cœur de Jésus</i> » a diminué de 13%	Pas d'émigration massive ; on connaît 2-4 familles ayant des membres qui sont partis pour la RD
Grande Rivière	Beaucoup de nouveaux arrivants ; 3 nouveaux par famille venaient de Port-au-Prince et de Léogane	Emigration faible : destination PAP ou RD
Petite Rivière	Augmentation de 15% de la population juste après le séisme; seulement une cinquantaine de personnes ont laissé la ville de Léogane pour venir habiter la section ; diminution des effectifs dans les écoles	Emigration faible : destination PAP et RD ; mais d'une manière générale, pas d'émigration par rapport au séisme
Beauséjour	Chaque famille recevait environ 4 ; sont tous déjà retournés dans leurs demeures respectives.	Un certain nombre, peu élevé, se rendent en RD.
Citronniers	Nombre important de nouveaux arrivants, mais difficile à estimer ; sont retournés à leurs lieux habituels de résidence	Certains individus partent pour la RD, mais pas à cause du séisme
Fond d'Oie	De nombreux nouveaux arrivants ; ont retourné à PAP ou à Léogane peu de temps après	De nombreux individus, laissent Fond'Oie pour aller s'installer principalement en RD
Parques	De nombreux arrivaient de Port-au-Prince et de Jacmel; on estime à 15% le surplus de la population habituelle de la section ; on pouvait avoir 8 personnes de plus dans une famille ; effectifs des écoles ont augmenté de près de 30% selon certaines autorités	Phénomène d'émigration faible ; un certain nombre émigrent vers PAP pour se transformer en Sarah et en vendeurs d'eau et de gazeuses dans les rues, et d'autres vers la RD
Cormiers	Environ 250 personnes se sont installées ; effectifs de certaines écoles ont augmenté: dans une école de l'habitation Bigonet, le nombre de nouveaux inscrits	Emigration faible : destination PAP ou RD

	ayant intégré l'établissement est estimé à 60.	
Fond de Boudin	Beaucoup de migrants venus de PAP et de Léogane ; dans presque toutes les écoles les effectifs ont augmenté à cause des enfants venus de PAP et de Jacmel; dans une école, l'effectif a cru de 30% environ	
Palmiste à Vin (PAV)	Tout de suite après le séisme les natifs de PAV vivant à PAP et à Léogane étaient revenus gonflant la population de 35% environ; mais, pour le moment, ils s'y sont déjà retournés.	L'émigration est rare ; une vingtaine de jeunes viennent de laisser pour la RD, mais on ignore s'il s'agit de départs liés au séisme
Petit Harpon	Nombre élevé de nouveaux arrivants ; sur une seule habitation (Sousay) une vingtaine recensés	Pas de départs évidents
Zoranger	Environ 750 ⁴ personnes étaient venues s'installées dans la section ; on ignore combien sont déjà repartis	On se déplace pour la ville de Léogane, pour PAP et même pour la RD ; cinq (5) familles ont des membres partis pour la ville de Léogane et pour la RD

Source : Elaboration propre

⁴) Chiffre trop élevé: cette section a une population de 2.000 âmes.

A lire ce tableau, on remarque trois (3) constantes :

- suite au séisme, les natifs des différentes sections vivant à Port-au-Prince, à Léogane et même à Jacmel ont fui en nombre important ces villes pour venir se réfugier chez eux ; on peut estimer qu'ils avaient augmenté la population entre 10 à 30% dans les premières semaines après le 12 ;
- les premiers moments de stupeur passés, les espoirs que les villes sinistrées vont obtenir des aides massives de toutes sortes (logements en particulier), et les pressions psychologiques aidant de la part des familles d'accueil ont porté la grande majorité à retourner soit à Léogane, soit à Port-au-Prince ; probablement, quelques 5% n'y se sont pas revenus ; certainement, plusieurs familles ont laissé leurs enfants en province en attendant qu'elles se stabilisent ;
- l'émigration massive n'est pas le point fort des habitants de la commune de Léogane ; à ce propos, les informations collectées auprès des autorités locales confirment l'opinion d'un haut cadre qui connaît très bien l'arrondissement de Léogane : *« la richesse de Léogane, les perspectives d'avoir un logement et l'existence de programmes de cash et food for work, attirent ceux qui vivent à Port-au-Prince, à Petit Gôave, à Bainet, et ailleurs »*.

3.3 Les opérateurs économiques

3.3.1 Les agro transformateurs

La situation des agro transformateurs est appréhendée par l'intermédiaire d'un ensemble de variables aussi bien techniques qu'économiques. Ce sont : le niveau des dégâts causés par le séisme sur leurs bâtiments et leurs matériels, l'approvisionnement en matière première, la clientèle (régularité et exigences), l'évolution du niveau des ventes, l'évolution du prix de vente, du Fonds de Roulement (FDR) et la tendance des bénéfices, les problèmes majeurs, les besoins ainsi que les opportunités.

3.3.1.1 Le niveau des dégâts sur les bâtiments et les matériels des AI

Pour mieux comprendre la situation, on a regroupé les produits transformés en quatre (4) catégories : produits à base de la canne à sucre, céréales, tubercules/manioc et autres (café, pain et glace). On remarque que le pain et la glace sont plutôt des industries alimentaires que des agro-industries (AI).

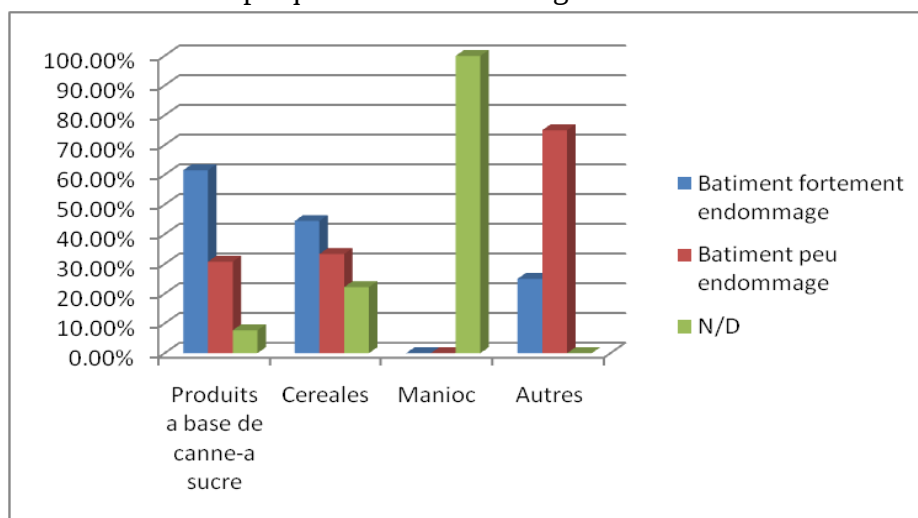
A l'exception du manioc, 85% de toutes les agro-industries étudiées ont enregistré des dégâts au niveau de leurs bâtiments. Ce sont les AI de la canne qui ont subi les dégâts les plus importants, des bâtiments fortement endommagés dans 60% de cas. Ce qui s'explique facilement puisqu'elles se trouvent concentrées en plaine, là où le séisme a été le plus dévastateur.

C'est également les AI de la canne qui ont vu leurs matériels subir des dégâts les plus importants : dans près de 55% de cas, leurs matériels sont fortement endommagés.

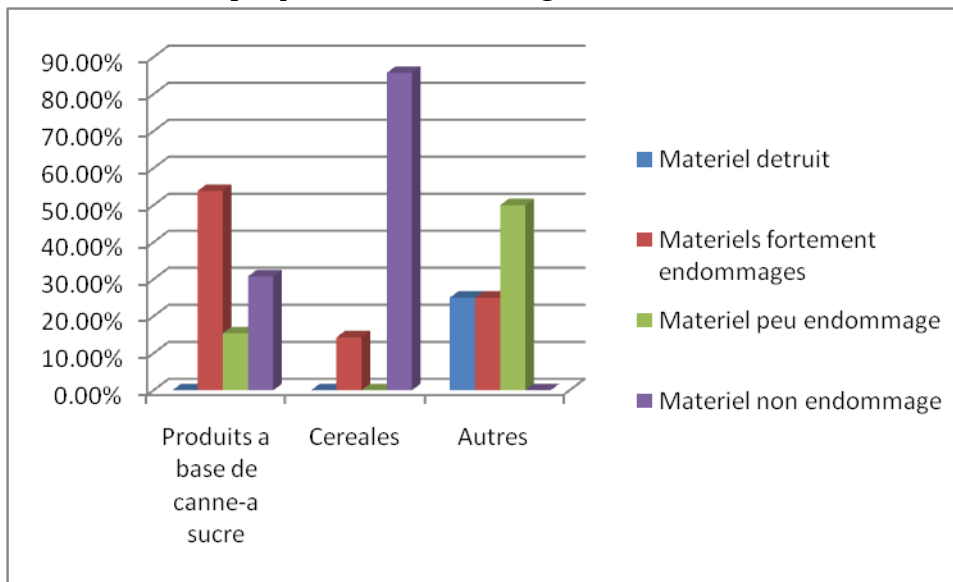
Le cas des céréales est intéressant : bâtiments fortement endommagés dans 45% de cas, et matériels non endommagés dans 85% de cas. Ceci est normal, puisqu'il s'agit de petits matériels relativement légers.

Les graphiques 1 et 2 appuient ces énoncés.

Graphique 1: Niveau des dégâts sur les bâtiments



Graphique 2: Niveau des dégâts sur les matériels

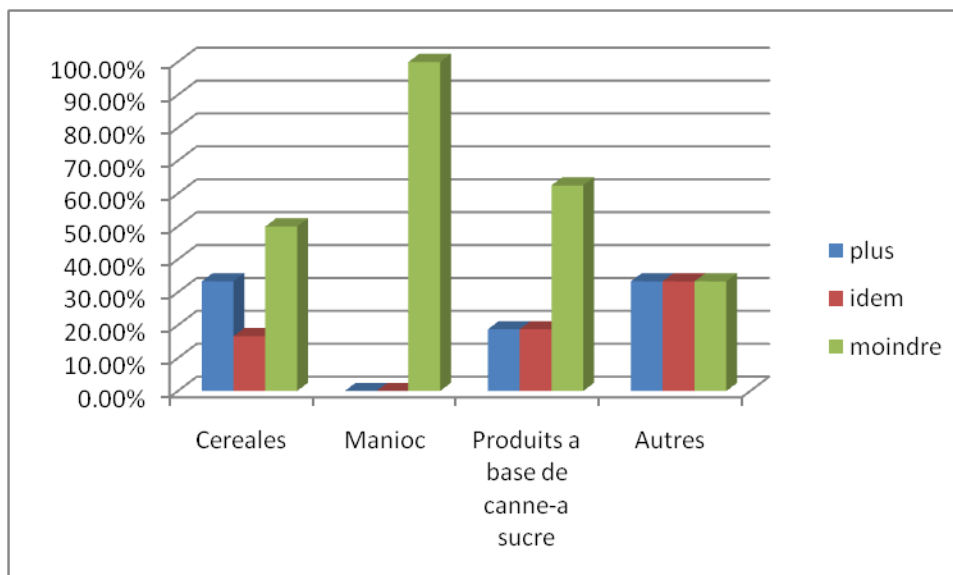


3.3.1.2 L'approvisionnement en matières premières des AI

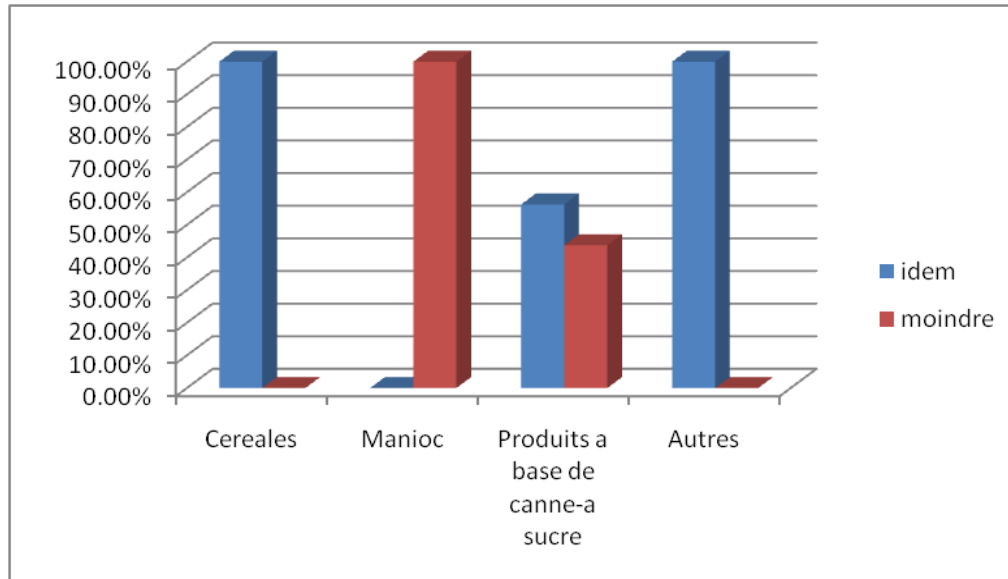
L'approvisionnement en matières premières (MP) est étudié en termes de disponibilité, de qualité, de régularité et de prix par rapport à la situation pré séisme.

Du point de la disponibilité, d'une manière générale, les agro-industries étudiées sont moins bien desservies qu'avant le séisme. Près de 60% des réponses vont dans ce sens ; c'est pour le manioc que la situation se trouve être la plus préoccupante, 100% des réponses. En ce qui concerne la qualité, la tendance va plutôt à la stabilité, sauf dans le cas du manioc où 100% des répondants trouve que la qualité est moindre. Dans le cas de la régularité, la majorité des répondants estiment que la situation n'a pas évolué négativement suite au séisme. Les trois graphiques ci-après permettent de visualiser les réponses.

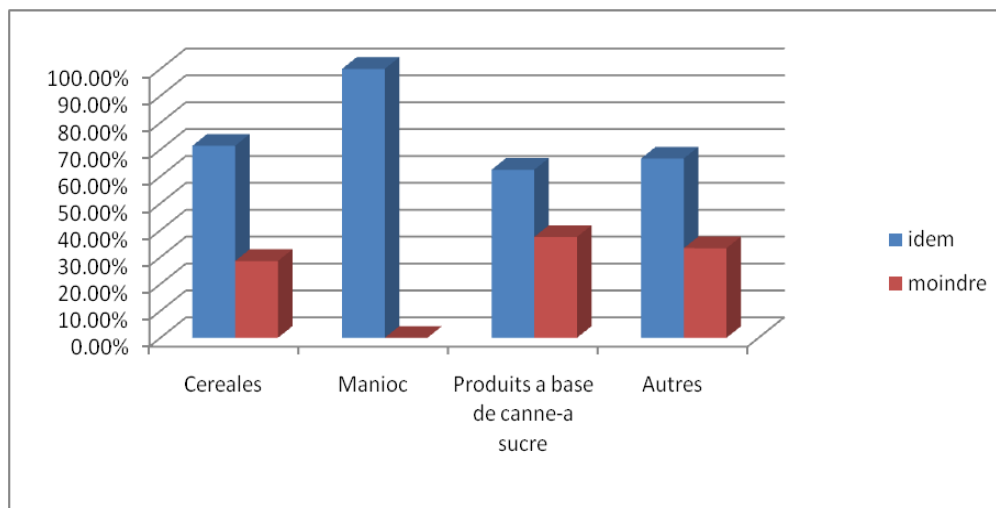
Graphique 3: Disponibilité en matières premières pour les AI



Graphique 4: Qualité matières premières des AI



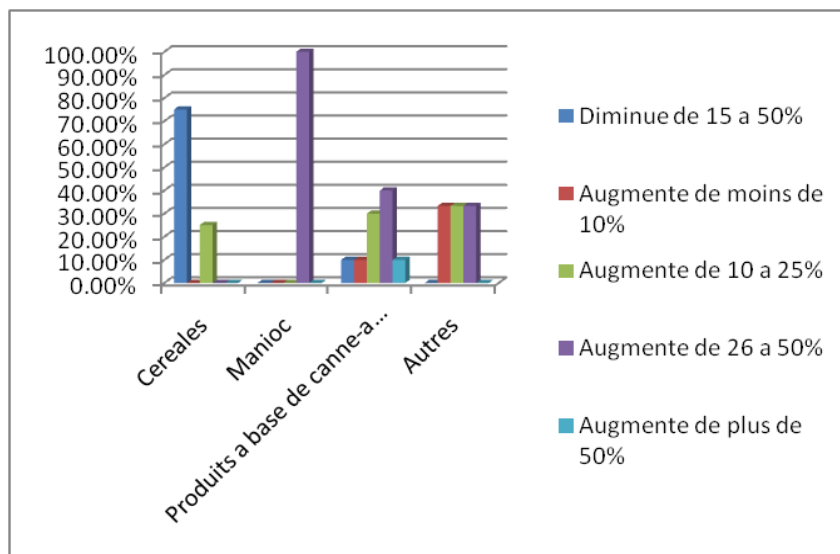
Graphique 5: Régularité de l'approvisionnement en MP



Pour près de 80% des répondants, les prix des matières premières sont plus élevés qu'avant le séisme. Dans le cas du manioc, c'est 100% des réponses. Ce qui est conforme à la rareté constatée plus haut. Circonstance aggravante pour ces agro-industries, la qualité est en général moindre (cf graphique 6) : on paie plus pour un produit de qualité médiocre.

Il convient aussi de remarquer que dans le cas des céréales, les prix ont en général diminué (70% des répondants). Ceci est sûrement dû aux volumes d'aide alimentaire qui ont été rendus disponibles à la population après le séisme.

Graphique 6: Evolution Prix MP des AI

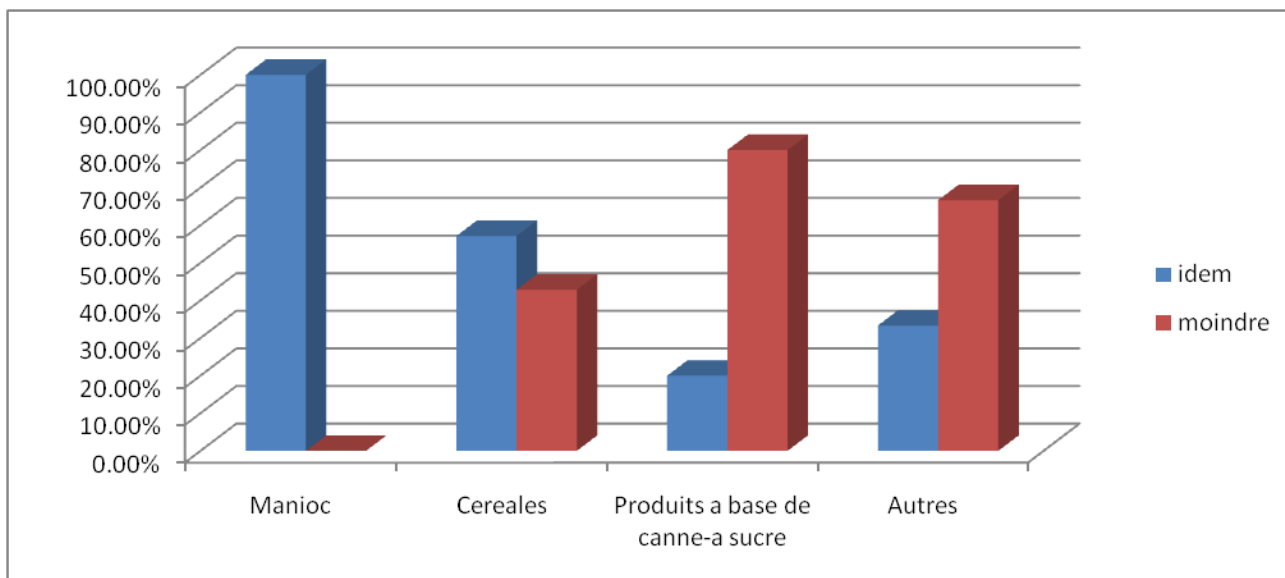


3.3.1.3 Régularité et exigences de la clientèle des AI

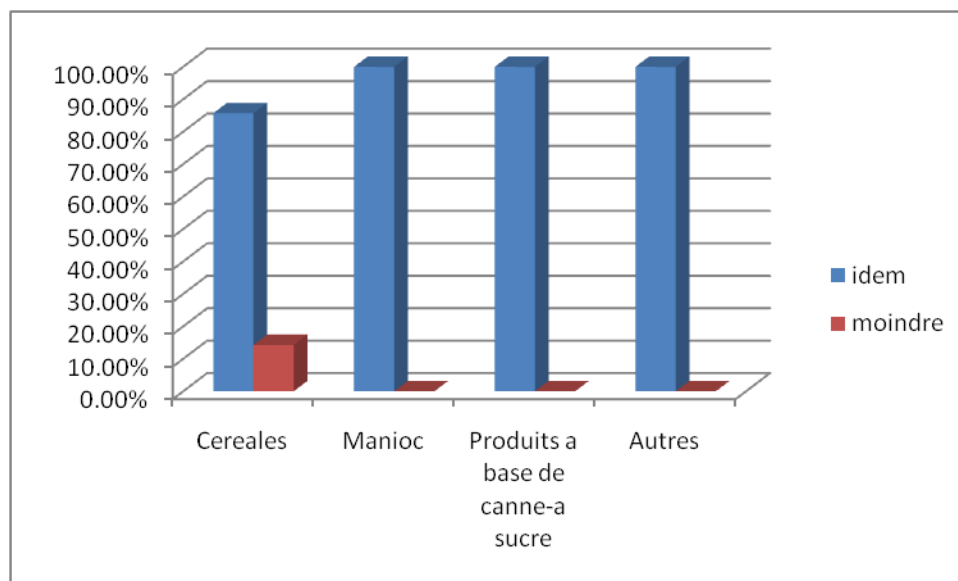
Par rapport au séisme, chaque agro-industrie a eu ses propres expériences en ce qui concerne sa clientèle. A l'exception des ateliers de transformation du manioc, la clientèle devient moins régulière : 65% des répondants en général, et 80% pour ceux opérant dans le secteur de la canne (Graphique 7).

Par contre les exigences de la clientèle n'ont pas changé (Graphique 8).

Graphique 7 : Régularité de la clientèle des AI après le séisme



Graphique 8 : Tendance des exigences de la clientèle des AI

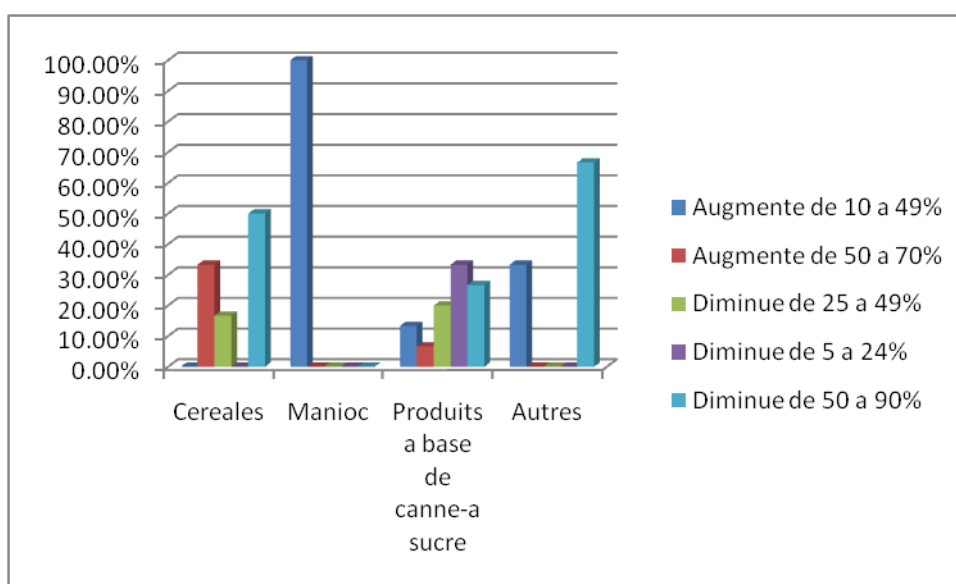


3.3.1.4 L'évolution du niveau des ventes et des prix de vente des AI

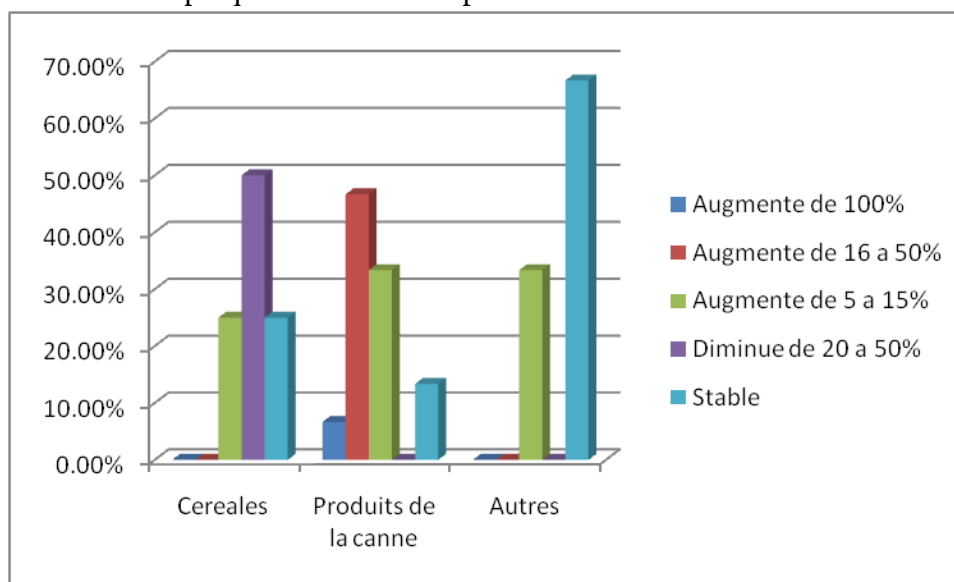
Dans plus de 70% de cas, les ventes ont diminué par rapport à la situation pré séisme. Cette diminution va de 25% à 90%. Elle est la plus sévère pour la production de la glace à cause de la concurrence exacerbée des fabricants de Port-au-Prince. Les ateliers transformant du maïs ou du sorgho n'ont pas été épargnés. Encore une fois, les ateliers de production de cassaves n'ont pas été touchés. (cf. Graphique 9).

Les prix de vente ont augmenté pour la majorité des produits : entre 5 à 100% pour 70% des répondants. Dans le cas des céréales dont les prix ont baissé ou resté stables (75% des répondants), on a deux (2) : un environnement post séisme mettant à la disposition de la population de grandes quantités d'aide alimentaire et une bonne saison agricole.

Graphique 9: Tendance des ventes des AI



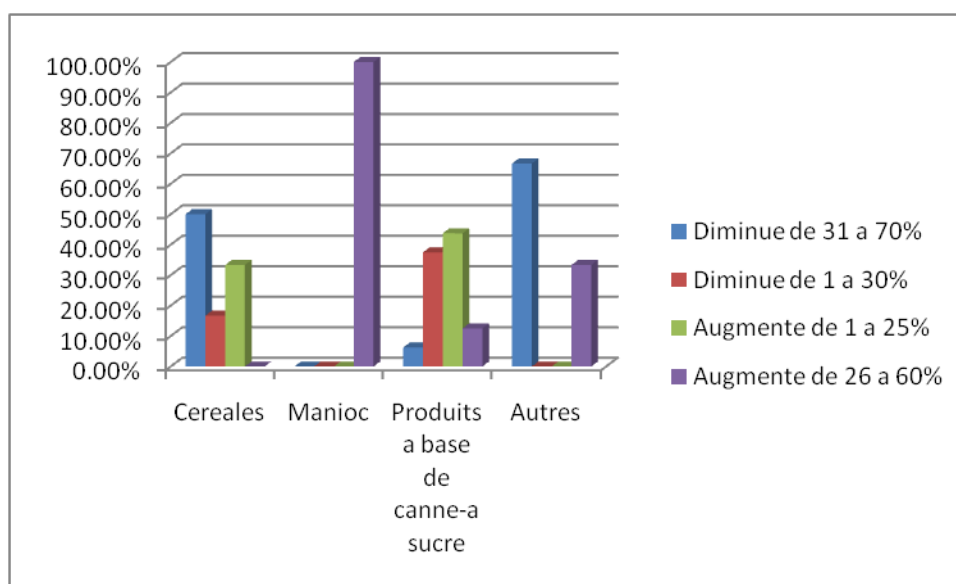
Graphique 10: Evolution prix de vente des Produits AI



3.3.1.5 L'évolution du Fonds de Roulement (FDR) et la tendance des bénéfices des AI

Sauf pour le manioc, définitivement un cas à part, il n'y a pas une tendance clairement dégagée concernant le sens de l'évolution du FDR (cf. Graphique 11).

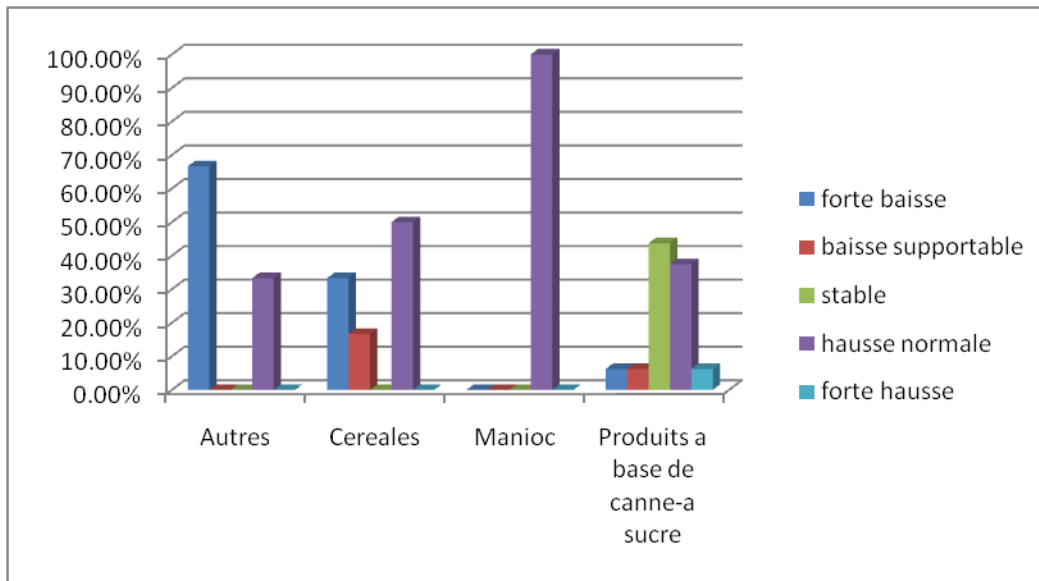
Graphique 11: Evolution FDR des AI



Malgré une situation globale difficile, les entreprises évaluant dans l'agro-industrie font encore des bénéfices qui tendent à augmenter pour certaines par rapport à la situation pré séisme. Pour plus de 70% de répondants, le bénéfice est stable ou en hausse (Graphique 12).

Les fabricants de glace et les céréaliers sont ceux pour qui les bénéfices ont évolué le plus défavorablement. Toutefois, l'essentiel c'est qu'ils continuent à en faire.

Graphique 12: Evolution bénéfice des AI



3.3.1.6 Les problèmes majeurs, les besoins ainsi que les opportunités des agro transformateurs

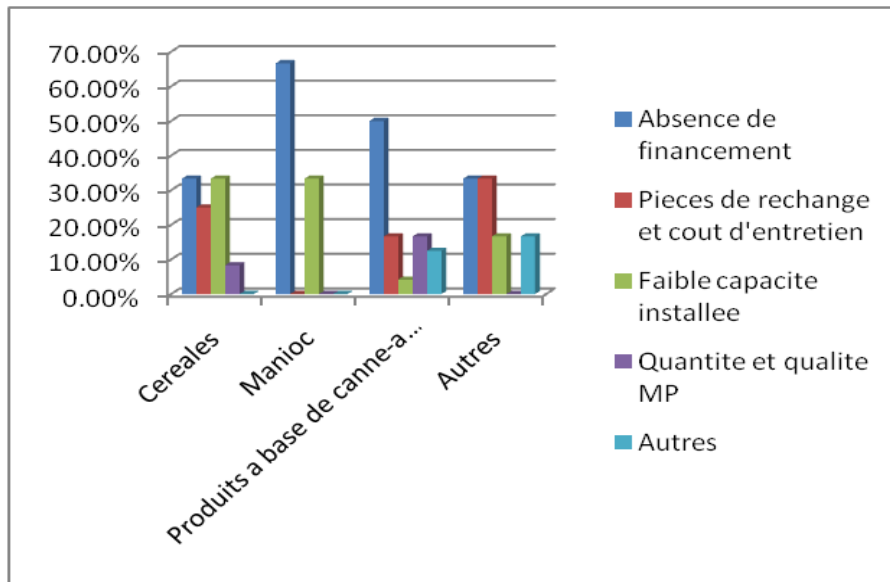
Par ordre d'importance décroissante, on a comme problèmes majeurs (Graphique 13):

- absence de financement : 44% des répondants,
- difficultés à trouver des pièces de rechange et coût élevé d'entretien : 20%,
- faible capacité installée : 16%,
- quantité et qualité matières premières : 11%,
- autres : 9%.

La question de financement nécessaire aux réparations suite au séisme semble être la clé de l'avenir de ces entreprises. Pour illustrer les difficultés de trouver des pièces de rechange, une anecdote : un entrepreneur a été obligé de payer un voyage en République Dominicaine pour s'acheter deux (2) boulons!

La faiblesse de la capacité installée intéresse particulièrement les transformateurs de céréales et de manioc, tandis que la question de la matière première est beaucoup plus l'affaire des producteurs de sirop et de clairin.

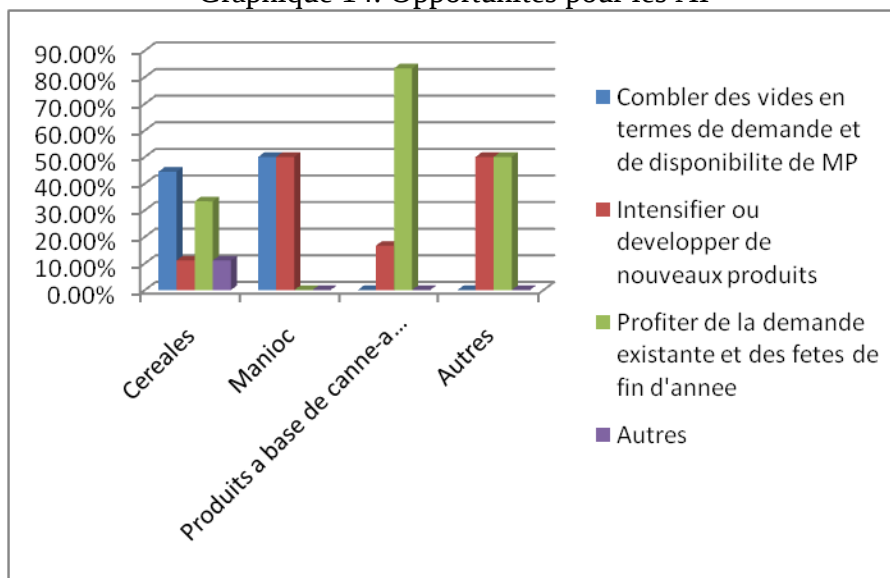
Graphique 13: Problèmes majeurs des AI



Evidemment, les besoins exprimés sont très liés aux problèmes auxquels, ils confrontent. En effet, pour 92% des répondants, la mise en place d'un fonds de financement une nécessité incontournable.

Quant aux opportunités, celles énoncées par les entrepreneurs sont très liées à l'avenir des entreprises : satisfaire une demande et mise en vente de nouveaux produits (Graphique 14).

Graphique 14: Opportunités pour les AI



De ces réponses, il apparaît que, selon ces agro transformateurs, les demandes pour leurs produits respectifs ne sont pas pleinement satisfaites.

3.3.2 Les petits métiers (PM)

Les petits métiers sont regroupés également en quatre (4) catégories : produits artisanaux, produits d'habillement (chapeaux, vêtements), produits et services d'ameublement (meubles, charpenterie,...), produits et services liés à la construction (blocs de béton, maçonnerie,...). Les analyses sont faites en utilisant les mêmes variables techniques et économiques: dégâts sur les bâtiments et matériels, approvisionnement en matières premières, clientèle (régularité et exigences), évolution du niveau de production et des ventes, évolution du prix de vente, du Fonds de Roulement (FDR) et tendance des bénéfices, les problèmes majeurs, les besoins ainsi que les opportunités.

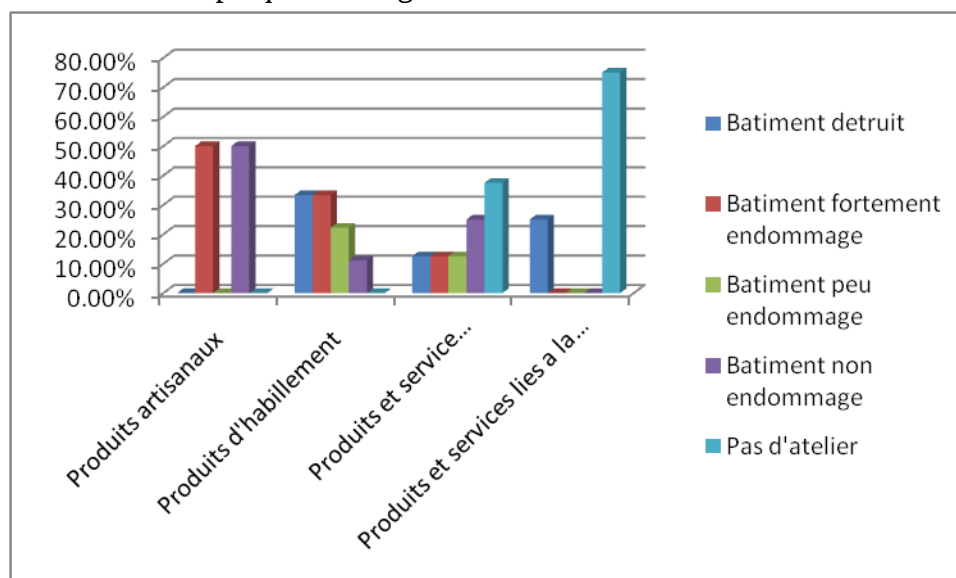
3.3.2.1 Le niveau des dégâts sur les bâtiments et les matériels des PM

Contrairement aux AI, les petits métiers, en termes de pourcentage, ont enregistré moins de dégâts sur leurs bâtiments. Lorsque les premières ont eu 85% de bâtiments fortement ou peu endommagés, les seconds n'ont seulement que 51% (dont 19% de détruit). Il faut souligner aussi que 29% de ces opérateurs économiques n'ont pas besoin d'atelier pour exercer leurs métiers. Les vendeurs de services et charpenterie et de maçonnerie sont dans ce cas.

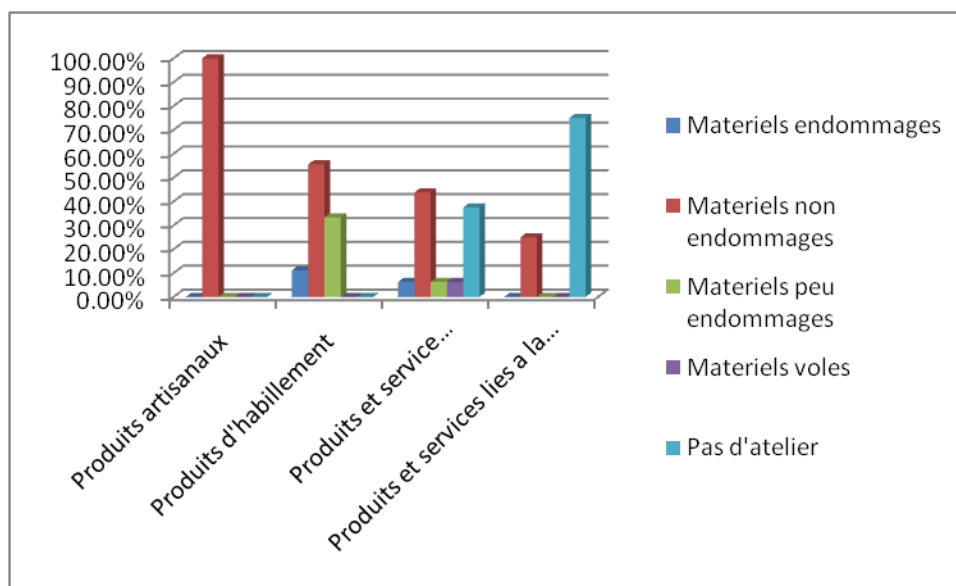
Entre matériels fortement endommagés et matériels peu endommagés, on a un pourcentage total de 19%. Ce qui rapproche les petits métiers des transformateurs de céréales qui ont 15% de leurs matériels endommagés. En fait, on peut avancer la même explication : les matériels des PM, relativement légers, n'ont pas subi les forces du séisme avec la même rigueur.

Les graphiques 15 et 16 illustrent.

Graphique 15: Dégâts sur les bâtiments des PM



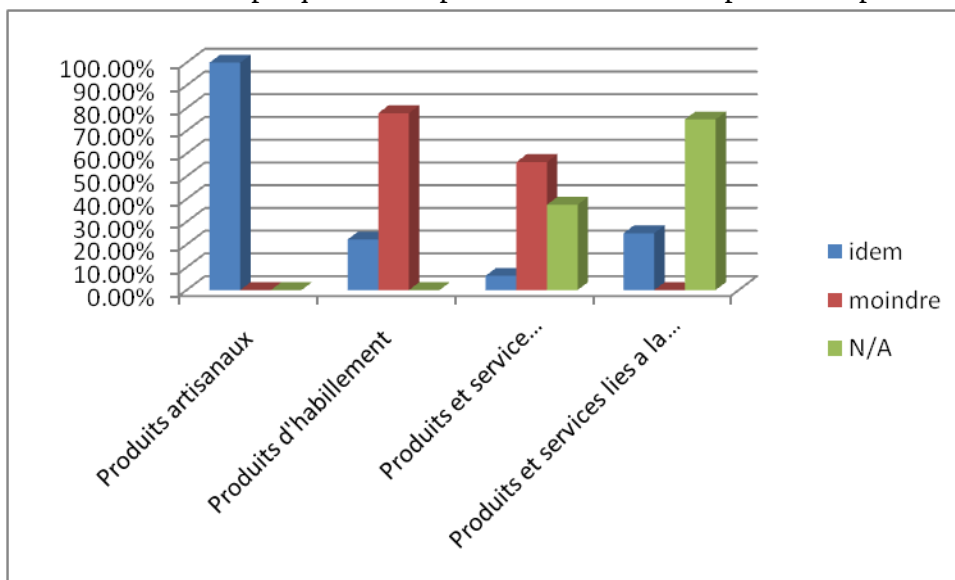
Graphique 16: Dégâts sur les matériels des PM



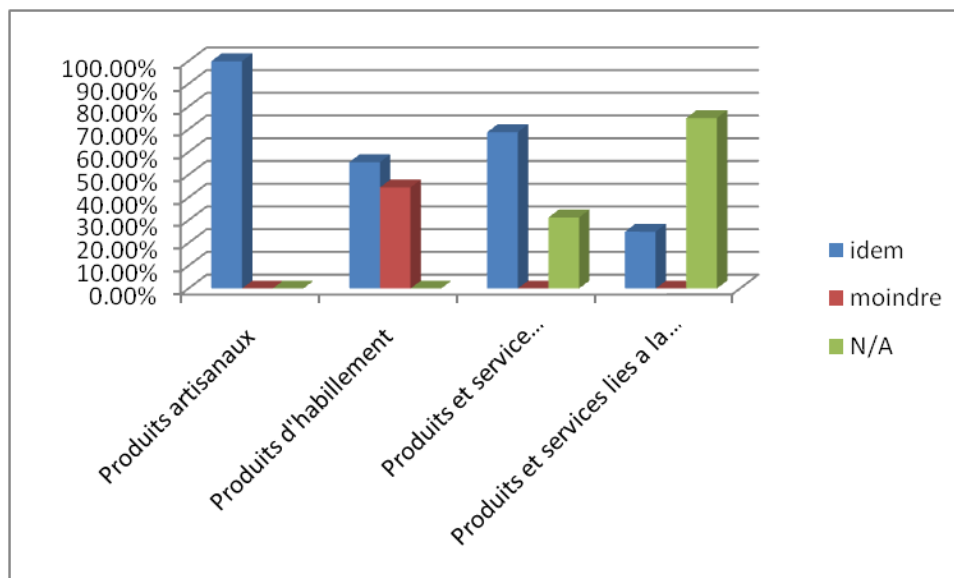
3.3.2.2 L'approvisionnement en matières premières des PM

De ce point de vue, les produits artisanaux sont un chapitre à part : utilisant des matières exclusivement locales, ils n'ont aucun problème de quantité, de qualité ou de régularité. On illustre avec les trois (3) graphiques ci-après

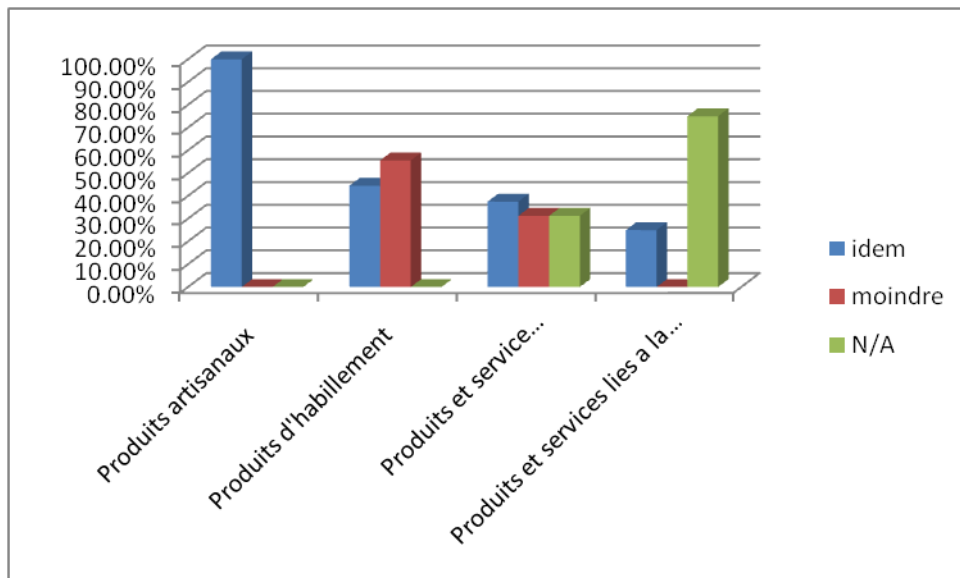
Graphique 17: Disponibilité de matières premières pour les PM



Graphique 18: Qualité des matières premières des PM



Graphique 19: Régularité de l'approvisionnement en matières premières des PM



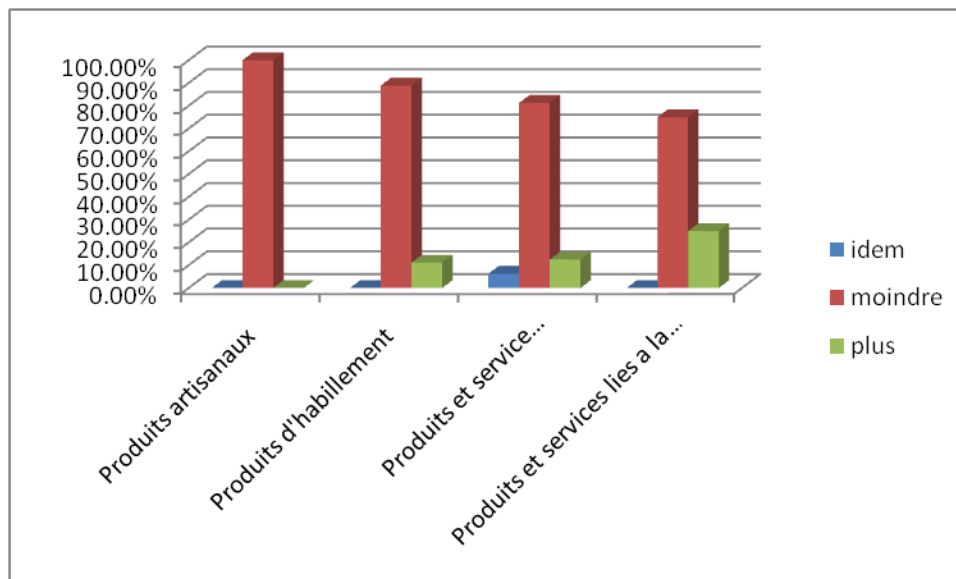
On remarque que pour les produits d'habillement, la question de disponibilité, de qualité et de régularité se pose pour les opérateurs de cette catégorie. Ils sont respectivement 78%, 44% et 55% de répondants qui trouvent que la situation pré séisme était plus favorable.

Pour 56% des opérateurs de la catégorie produits et services d'ameublement, il existe un problème de disponibilité de matières premières suite au séisme.

3.3.2.3 Régularité et exigences de la clientèle des PM

C'est presque l'unanimité : 84% du total des répondants affirment que les clients sont moins nombreux par rapport à la situation pré séisme (Graphique 20). Tous les producteurs artisanaux ont cette opinion.

Graphique 20: Régularité de la clientèle des PM



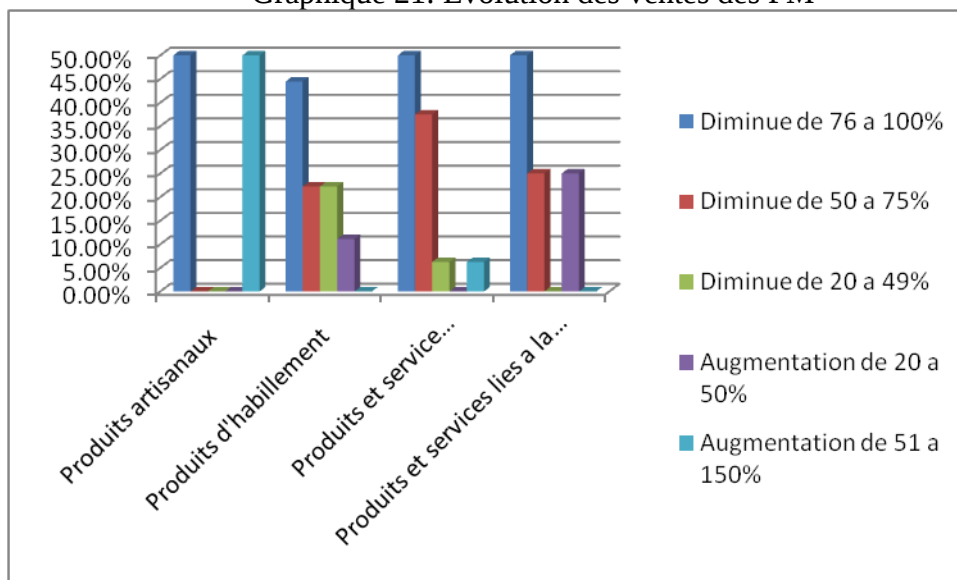
Heureusement que ceux qui viennent ne sont pas plus exigeants : seulement 6% sont dans ce groupe.

3.3.2.4 L'évolution du niveau des ventes et des prix de vente des PM

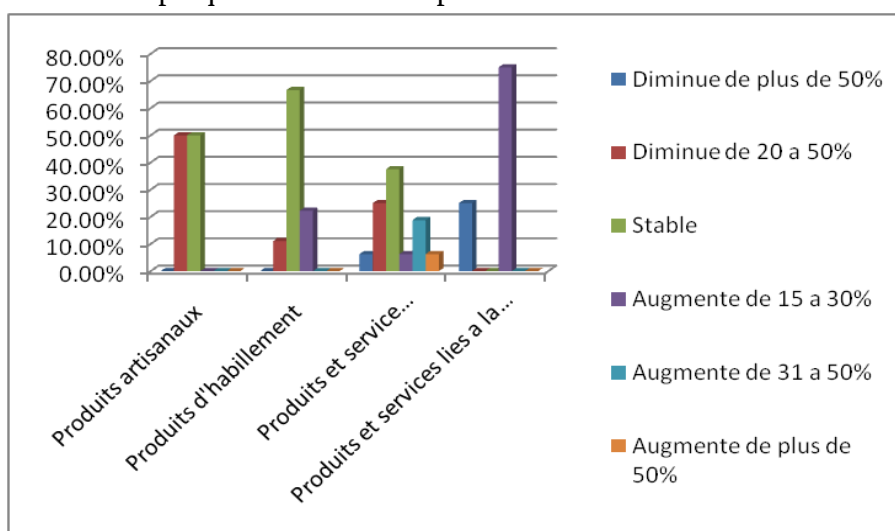
Le niveau des ventes a augmenté pour seulement 13% des répondants. Pour le reste, le niveau a baissé de 20 jusqu'à 100%. Pour près de 50% des répondants impliqués dans les quatre (4) catégories de produits, les baisses ont varié de 76 à 100% (Graphique 21).

Les prix ont augmenté pour 32% de répondants, baissé pour 26% d'entre eux et resté stables pour 42%. Le pourcentage le plus élevé de répondants (75%) ayant enregistré des augmentations de prix appartient à la catégorie des produits et services liés à la construction (Graphique 22). Pour les fabricants de blocs de béton il s'agit d'un véritable boom : les taux d'utilisation de la capacité installée augmentent, les prix montent et les ventes grimpent.

Graphique 21: Evolution des ventes des PM



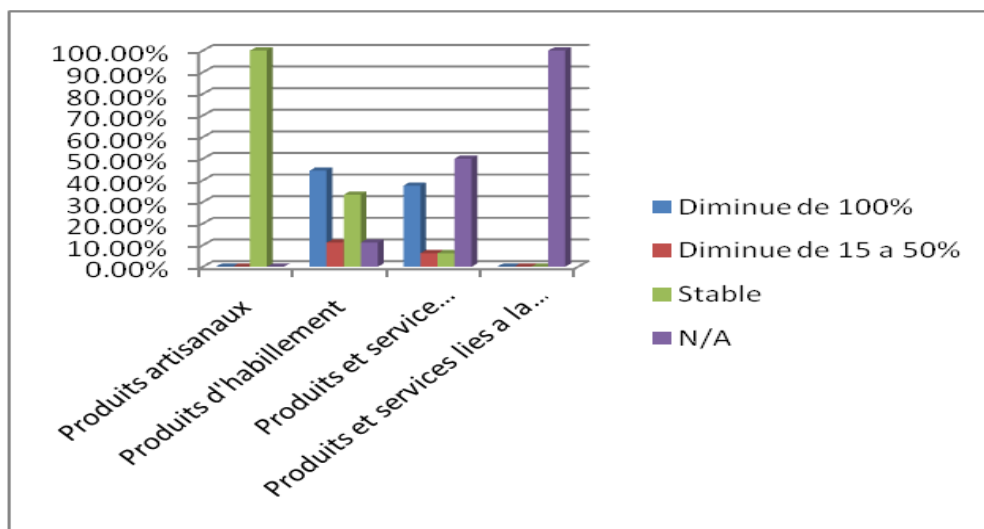
Graphique 22: Evolution prix de vente des PM



3.3.2.6 L'évolution du Fonds de Roulement (FDR) et la tendance des bénéfices des PM

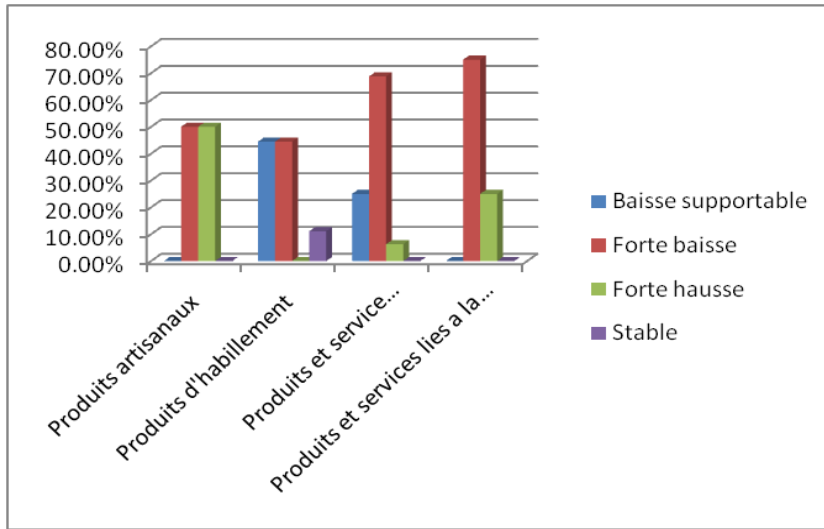
Pour la plupart, ces entreprises n'ont pas besoin de FDR. C'est le cas de celles qui vendent des services qui représentent 40% de l'échantillon étudié. Pour les autres ou bien le FDR a diminué (40% de l'ensemble des répondants) ou il resté stable (20% des répondants) après le séisme. Il est resté stable pour tous les fabricants d'objets artisanaux, et a diminué pour les producteurs d'articles d'habillement et de meubles, 55 et 42% des répondants respectifs de chaque catégorie (Graphique 23).

Graphique 23: Evolution FDR des PM



Le bénéfice a baissé pour 87% des répondants appartenant à toutes les catégories. Pour 61% d'entre eux ce sont de fortes baisses. Les hausses de bénéfices enregistrées sont plutôt des cas isolés.

Graphique 24: Evolution bénéfice des PM



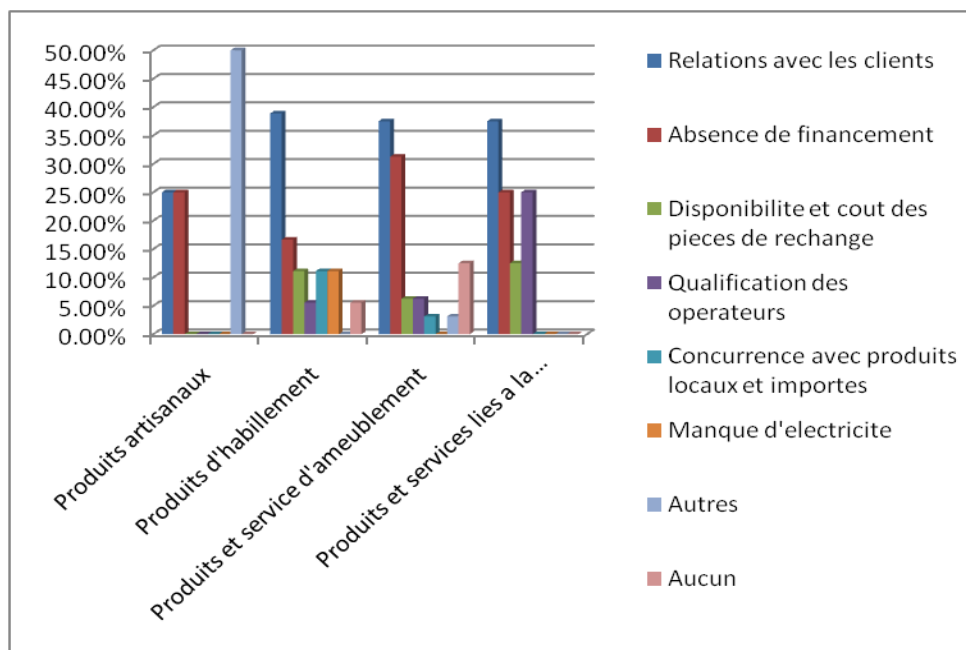
3.3.2.7 Les problèmes majeurs, les besoins ainsi que les opportunités des petits métiers

Les opérateurs ont présenté leurs problèmes majeurs listés ci-après par ordre d'importance décroissante :

- relations avec leurs clients (négociations sur les prix, vente à crédit,...) : 37%,
- absence de financement : 26%,
- disponibilité et coût des pièces de rechange : 8%,
- qualification des opérateurs des engins mécaniques : 8%,
- concurrence avec les produits locaux et importés : 5%,
- manque d'électricité : 3% (Graphique 25).

En comparaison avec les agro-industries, deux (2) problèmes se répètent et se trouvent être en bonne position. C'est l'absence de financement et le manque de disponibilité des pièces de rechange.

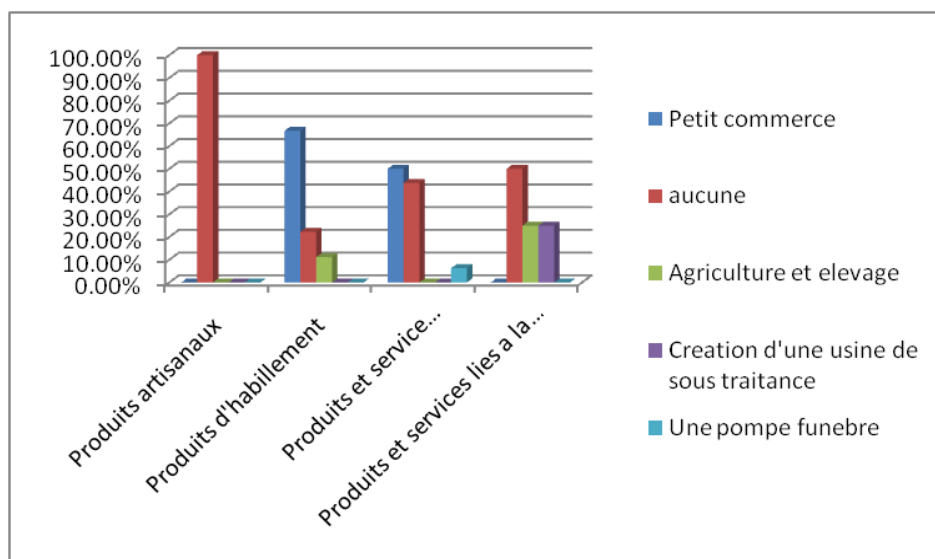
Graphique 25: Problèmes majeurs des PM



En termes de besoins, c'est encore la mise en place d'un fonds de financement qui semble être la priorité pour la majorité de ces entreprises : 75% des répondants appartenant aux quatre (4) catégories l'ont affirmé avec insistance.

Ces entrepreneurs n'entrevoient pas de nombreuses opportunités : 42% n'en n'ont pas et 45% n'ont comme perspective que le petit commerce, donc une conversion d'activités productives en activités commerciales (Graphique 26).

Graphique 26: Opportunités des PM



3.3.3 Les petits(es) commerçants (PC)

Les variables permettant de saisir la situation économique des petites/petits commerçants sont les suivantes : disponibilité, qualité, régularité en approvisionnement et prix des marchandises vendues, évolution du nombre de clients, régularité et exigences de la clientèle, évolution niveau des ventes, Fonds de Roulement et bénéfice, problèmes majeurs, besoins exprimés et opportunités.

Les commerçants étudiés ont été regroupés selon les produits qu'ils commercialisent en quatre (4) catégories:

- produits alimentaires locaux : banane, figue banane, haricot, maïs, poisson, viande bœuf, animaux sur pied,
- produits alimentaires importés : riz, hareng, sucre, farine, morceaux de poulet, poisson, œuf,
- produits non alimentaires importés : savon, vêtement,
- produits non alimentaires locaux : charbon de bois,

3.3.3.1 Approvisionnement en marchandises

Depuis le séisme, la disponibilité de marchandises sur le marché est devenue moindre ; il en est de même de la régularité de l'approvisionnement. C'est 80% du total des répondants qui constatent cette indisponibilité relative, et 54% cette irrégularité dans l'approvisionnement. Ceci concerne tous les produits (Tableaux 6 et 7). Dans le cas des produits importés, la raison est simple : les grossistes de Léogane ont vu, dans la majorité des cas, leurs dépôts détruits ; ils n'ont pas d'espaces de stockage conséquents. Dans le cas des produits agricoles locaux, l'explication est ailleurs : les paysans n'ont de plus de stock non plus qui ont été largement consommés par les nouveaux arrivants, c'est aussi une confirmation qu'il y a eu d'importantes pertes de récoltes suite aux glissements de terrain.

Tableau 6 : Régularité de l'approvisionnement du marché

Produit vendu	Evolution de régularité			Grand Total
	Plus	Idem	Moindre	
Produits Alim importés	30.00%	30.00%	40.00%	100.00%
Produits Alimentaires locaux	0.00%	38.89%	61.11%	100.00%
Produits non Alim importés	0.00%	0.00%	100.00%	100.00%
Produits non Alim locaux	0.00%	0.00%	100.00%	100.00%
Grand Total	14.63%	31.71%	53.66%	100.00%
Source: Elaboration propre				

Tableau : 7 : Disponibilité de produits sur le marché

Enquête/ Produit vendu	Evolution quantité marchandises			Grand Total
	Plus	Idem	Moindre	
Produits Alim importés	5.00%	25.00%	70.00%	100.00%
Produits Alimentaires locaux	0.00%	11.11%	88.89%	100.00%
Produits non Alim importés	0.00%	0.00%	100.00%	100.00%
Produits non Alim locaux	0.00%	0.00%	100.00%	100.00%
Grand Total	2.44%	17.07%	80.49%	100.00%

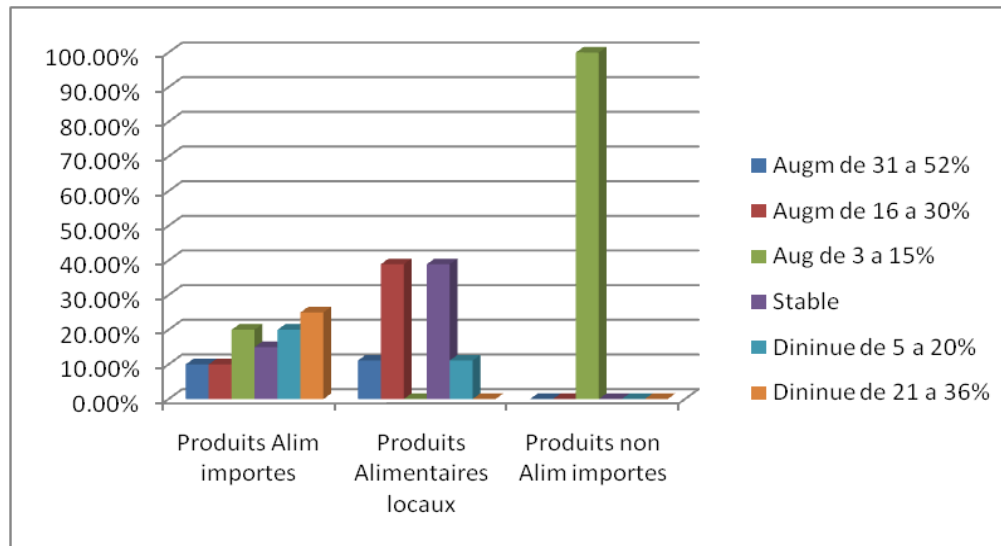
Source: Elaboration propre

En ce qui concerne la qualité, il n'y a aucune évolution négative suite au séisme : 90% des répondants trouvent les produits sont les mêmes. Sauf, dans le cas de certains produits alimentaires locaux (figue banane et haricot) où l'on constate une certaine baisse dans la qualité.

Dans ce contexte d'approvisionnement relativement difficile, les prix ont naturellement augmenté ou au mieux resté stables: 45% et 25% de répondants respectivement. Sur le

graphique ci-après, on remarque pour tous les produits non alimentaires importés les prix ont modérément augmenté de 3-15%, alors que dans 45% de cas, les prix des produits alimentaires importés ont baissé entre 5-35%.

Graphique 27: Evolution prix d'achat marchandises PC



3.3.3.2 Evolution du nombre de clients, régularité et exigences de la clientèle des PC

Le tableau 8 présente les informations collectées auprès des petits (es) commerçants (es) : 83% et 92% affirment que le nombre de clients et la régularité de la clientèle respectivement sont moindres par rapport à la situation pré séisme. Par contre 95% avancent que les exigences de la clientèle n'ont pas changé.

Tableau 8: Evolution nombre de clients, régularité et exigences de la clientèle

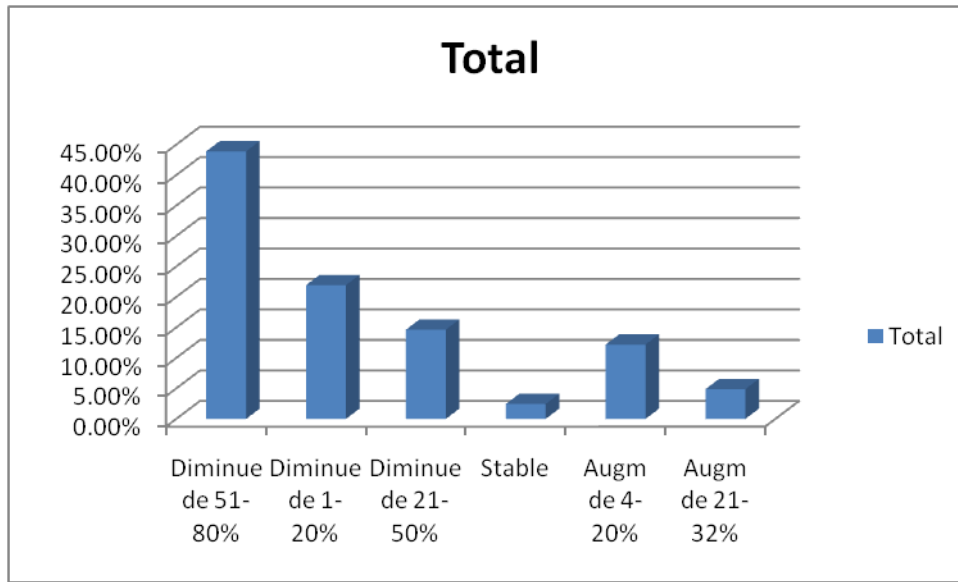
Tendance Nombre de clients		Tendance Régularité clientèle		Tendance Exigences clientèle	
Moindre	82.93%	Moindre	92.11%	Idem	95.12%
Idem	9.76%	Idem	5.26%	Plus	4.88%
Plus	7.32%	Plus	2.63%	Moindre	0%
Total	100.00%	Total	100.00%	Total	100.00%

Source : Elaboration propre

3.3.3.3 Evolution niveau des ventes, Fonds de Roulement (FDR) et bénéfice des PC

Pour 81% des enquêtés, leur niveau de ventes a baissé suite au séisme ; pour 44%, cette baisse se situe entre 51% et 80%. Le graphique 28 illustre.

Graphique 28: Evolution du niveau des ventes des petits commerçants



En ce qui concerne le FDR, la tendance est la même : 85% d'enquêtés ont vu leur FDR diminuer de 3% à 50%. En fait, les deux (2) variables (ventes et FDR) sont intimement liées.

C'est le même sens qu'a évolué leurs bénéfices : 70% ont constaté une baisse de ce paramètre. Pour 66% d'enquêtés les bénéfices ont fortement baissé.

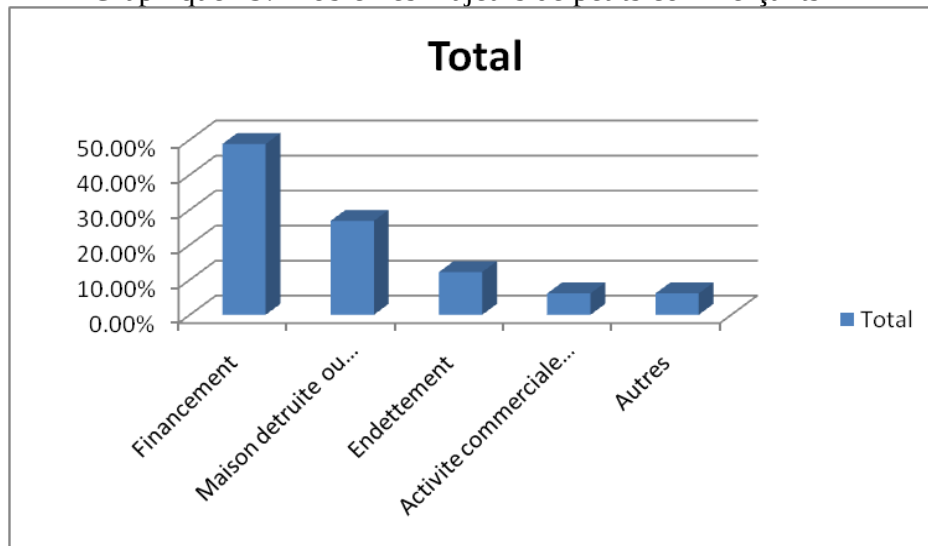
3.3.3.4 Problèmes majeurs, besoins exprimés et opportunités des PC

Les enquêtés ont identifié quatre (4) problèmes majeurs (Graphique 29):

- absence de financement : 49%,
- maison détruite ou endommagée : 27%,
- difficultés de payer leurs dettes : 12%
- baisse de leurs activités commerciales : 6%.

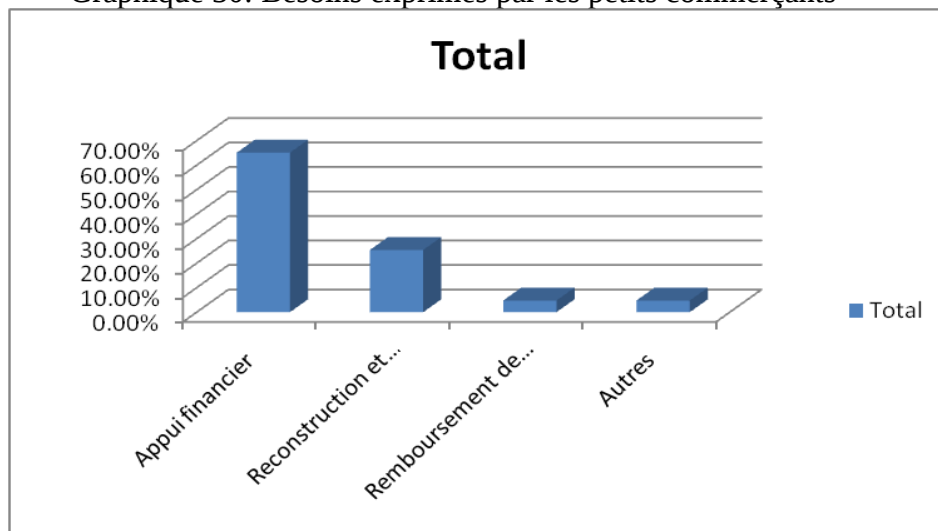
En fait, l'endettement est aussi un problème financier.

Graphique 29: Problèmes majeurs de petits commerçants



Il va sans dire que les besoins seront d'ordre financier. Ce que confirme, en effet, les informations du graphique ci-après.

Graphique 30: Besoins exprimés par les petits commerçants



C'est 65% des enquêtés qui solliciteraient un appui financier.

Ce que les petits (es) commerçants (es) ont exprimé comme opportunités c'est un élargissement de la gamme des produits offerts.

3.3.4 Les opérateurs financiers

3.3.4.1 Les institutions financières enquêtées et les dégâts subis

Parmi les institutions financières opérant dans la commune de Léogane, cinq (5) ont pu être enquêtées : ACME, BNC, CLEF, FONKOZE et KEPOMEK⁵. Le tableau 9 présente les dégâts et les pertes subis durant le séisme.

Tableau 9 : Dégâts subis par les institutions financières opérant à Léogane

Institution	Localisation	Etat local	Pertes en Gdes	Pertes en personnel	Pertes en clients
ACME	Ville	Peu endommagé	N/D	0	7
BNC	Ville	Totalement détruit	N/D	0	5
CLEF	Ville	Totalement détruit	5.000.000	0	15
FONKOZE	Ville	Très endommagé	N/D	1	10
KEPOMEK	Darbonne	Non endommagé	N/D	1	50

Source : Elaboration propre

Quelques remarques :

- ACME a eu ses clôtures endommagées et enregistré la perte de quatre (4) ordinateurs.
- Les chiffres avancés pour les pertes en clients ne sont pas définitifs. C'était des chiffres valables au moment des visites. Ils peuvent augmenter.
- Les pertes en bâti peuvent être estimées autour de 30 millions de gourdes.

⁵) La SOGEBANK et le Micro Crédit National (MCN) n'ont pas pu l'être. Les tentatives de rencontres n'ont pas été fructueuses.

3.3.4.2 Les effets du séisme sur les institutions financières

Ces effets sont appréciés à travers les variables suivantes : nombre de clients, types de prêts, portefeuille et taille des prêts (Tableau 10).

Tableau 10 : Effets du séisme sur les institutions financières de la commune de Léogane

Institution	Evolution Clientèle	Type de prêt		Evolution portefeuille Gdes		Evolution taille des prêts	
		Avant	Après	Avant	Après	Avant	Après
CLEF	150 membres en plus	Surtout prêts commerciaux	Prêts commerciaux et prêts logements	20 millions	18 millions	0.5 million	0.25 million
BNC	15 nouveaux comptes par jour	-	-	Pas de changement			
KEPOMEK	-	-	-	50 millions	40 millions	0.5 million	0.15 million
FONKOZE	30% de plus	-	-	-			
ACME	Baisse de 23%	-	-	-	Plus de 2%	N/D	

Source: Elaboration propre

Remarques :

- A la lumière de certains chiffres du tableau (colonne 2), il semblerait que certains membres de la population sont beaucoup plus entrain à fréquenter une institution financière qu'auparavant. En plus de l'effet-revenus des ONG (effets positifs sur l'épargne) comme le pensent certains financiers, il est possible que les besoins en financement soient la cause première de l'augmentation du nombre de clients, surtout dans le cas des institutions locales et très « *grass root* ». D'ailleurs, pour d'autres financiers, l'épargne a drastiquement baissé, de l'ordre de 25%.
- Dans le cas de KEPOMEK :
 - i. l'institution reçoit un nombre élevé de demandes de prêts en vue de construction qu'elle ne peut satisfaire,
 - ii. les prêts commerciaux sont en baisse par rapport à la situation pré séisme
 - iii. les prêts à la consommation sont stables

- iv. les prêts transports également stables et la demande est ferme.
- Les autres effets non présentés au tableau sont relatifs au taux de créances douteuses et les déficits anticipés pour l'exercice de 2009/2010 :
 - i. certaines institutions enregistrent des taux de délinquance de 60% et d'autres des taux de créances douteuses de 12%,
 - ii. pour la plupart, dégageant des profits de plusieurs millions de gourdes en 2008/2009, elles prévoient des pertes également de plusieurs millions pour 2009/2010.

3.3.3.4 Les problèmes majeurs, les besoins et les opportunités selon les financiers

Sept (7) problèmes majeurs sont identifiés par les financiers :

- Taux d'impayés élevés,
- Localisation difficile des clients, aussi bien ceux vivant en milieu urbain qu'en milieu rural,
- Manque d'espace pour la réalisation des transactions,
- Inexistence de marchés et de dépôts publics induisant une baisse de la demande de crédit puisque les opérateurs commerciaux ne peuvent pas stocker,
- Inefficacité du système judiciaire contre les emprunteurs défaillants,
- Baisse de l'épargne,
- Dépenses élevées en carburant utilisé aux fins d'électricité.

Bien qu'il soit difficile de hiérarchiser, on convient que la plupart de ces problèmes intéressent toutes ou presque les institutions financières.

En ce qui concerne les besoins, les financiers ont mis en avant :

- la reconstruction des marchés et des dépôts publics,
- la mise en place d'un fonds de garantie en vue de relancer les activités économiques en rapport avec l'agro-industrie, le logement et l'agriculture,
- mise en place d'un fonds de logement en vue de faire à la demande loin d'être satisfaite,

- la mise à disposition de nouvelles ressources en vue de refinancer les clients en difficulté,
- construction d'un nouveau local (2 institutions).

Les financiers ont identifié deux (2) opportunités qu'ils devraient pouvoir saisir si les ressources appropriées sont disponibles : financement de logements parasismiques, financement du secteur agricole et agro-industriel.

3.3.5 Les pêcheurs

D'une manière générale, le séisme a eu très peu d'effets sur l'activité pêche. Leurs bateaux ont été très peu affectés par le séisme :

- 75% des enquêtés n'ont rien enregistré comme dégâts au niveau de leurs bateaux ;
- 25% disent avoir eu des matériels légèrement affectés par le séisme, du fait que ces matériels se trouvaient sur les rivages.

Il n'y a pas eu non plus de changement au niveau des prix :

- prix des matériels de pêche, harpons, nacelles, lignes,...
- prix des fruits de mer.

Du côté de la clientèle, il n'y a aucun changement : elle est tout aussi régulière qu'avant, et elle n'a pas de nouvelles exigences.

Les problèmes majeurs auxquels confrontent les pêcheurs sont listés ci-après :

- bateaux non équipés en moteur, en batteries pour l'éclairage de nuit et autres accessoires nécessaires à une pêche efficace : 75% des enquêtés,
- pas de moyens financiers pour acheter leurs propres bateaux : 25% des enquêtés,

D'autres problèmes de moindre importance sont également notés :

- absence de moyens de conservation,
- destruction des matériels de pêche par les pêcheurs de nuit,

- vente à crédit.

En fait, certains problèmes des pêcheurs sont liés à une absence de financement, même si ce problème n'est pas toujours posé de façon explicite.

Les besoins exprimés sont évidemment fonction des problèmes. Celui qui semble faire l'unanimité est la nécessité de trouver des moyens financiers adéquats en vue de les résoudre.

En ce qui concerne les opportunités, les pêcheurs ont en eu peu : les plus âgés n'en voient pas, tandis que les plus jeunes que la possibilité de se faire aider par des ONG en vue de se structurer en est une.

IV. PROFIL DES ORGANISATIONS

4.1 Les organisations étudiées et genèse

Un total de 73 organisations a été enquêté. Elles sont des:

- associations, un seul niveau d'organisation : 63%,
- groupements communautaires : de 25%,
- fédérations, regroupements d'associations : 8%,
- groupements culturels, raras et groupes musicaux : 4%.

Diverses occasions peuvent être à la base de leur création :

- dans 41% de cas, c'est à partir d'une réflexion sur l'absence ou le manque d'infrastructures au niveau des habitations en particulier et de toute la commune en général ;
- dans 13% de cas, c'est suite à une à une catastrophe naturelle ;
- dans les autres 45% de cas, ce sont des réflexions sur les problèmes d'érosion, le manque d'accompagnement technique des activités économiques courantes de la zone (agriculture, pêche, crédit,...), et sur tout autre sujet d'importance pour la communauté (absence d'activités spirituelles, célébration de la journée mondiale de l'enfance ou de l'agriculture, organisation d'un événement culturel,...) qui peuvent être l'occasion de l'émergence d'une organisation.

Suite au séisme, de nombreuses organisations ont vu le jour. C'est pour la majorité des cas, ce que l'on pourrait nommer des comités de quartier du fait de leur faible niveau de structuration et l'existence de peu de documentation des activités entreprises. Les opportunités que représentent les travaux à haute Intensité de main d'œuvre (cash for work), des dons spécifiques offerts à des regroupements, la nécessité de représenter une force de pression afin d'obtenir un certain accompagnement, ont été l'essence de leur genèse.

4.2 Objectifs des organisations

Leurs objectifs sont très liés aux circonstances qui ont présidé à leur création. Ils sont d'ailleurs très similaires. Dans la majorité des cas, ils ne divergent que par le fait qu'ils peuvent d'envergure de toute la commune, d'une section communale ou d'une habitation. En fait, les priorités sont les mêmes dans toutes les sections de la commune. En termes d'expression, les objectifs se trouvent être de:

- promouvoir au développement de la commune en générale, d'une section ou une habitation en particulier : dans plus de 45% de cas,
- travailler à la mise en place des infrastructures dans la zone et aider à une amélioration des conditions de vie de la population en général : 12% de cas;
- améliorer le niveau socioéconomique des membres de la communauté : plus de 9%,
- Encadrer les exploitants agricoles, leur faciliter l'accès aux intrants de base en vue d'une augmentation de la production : 8%,
- Œuvrer au reboisement de la zone et de la protection de l'environnement : 4%.

D'autres objectifs, nombreux et divers, sont très spécifiques à quelques organisations : associations de pêcheurs, de jeunes, de femmes et de Rara,...L'ensemble compte pour 22% du total des enquêtés.

4.3 Nombre d'années d'existence

Ce sont en général des organisations relativement jeunes : près de 60% ont moins de cinq (5) ans d'existence, dont 12% n'ont que quelques mois ayant vu le jour suite au séisme.

D'autres organisations, apparemment plus « âgées », n'existaient que de nom ; elles se sont réactivées suite à la catastrophe du 12 janvier. En fait, elles se retrouvent en termes de structuration au même niveau que celles n'ayant moins d'années d'existence. Le tableau 11 présente les organisations par classe d'âge.

Tableau 11: Nombre d'années d'existence des organisations enquêtées

Organisation	moins d'un 1 an	Entre 1 et 5 ans	Entre 6 et 10 ans	entre 11 et 25 ans	40 ans et plus	Grand Total
Associations	9.33%	26.67%	12.00%	14.67%	0.00%	62.67%
Groupements Communautaires	2.67%	16.00%	4.00%	2.67%	0.00%	25.33%
Fédérations	0.00%	2.67%	2.67%	2.67%	0.00%	8.00%
Groupements Culturels	0.00%	0.00%	0.00%	1.33%	2.67%	4.00%
Grand Total	12.00%	45.33%	18.67%	21.33%	2.67%	100.00%

Source : Elaboration propre

4.4 Niveau de structuration

4.4.1 Existence de statuts

Selon les responsables des organisations interviewés, 90% ont des statuts ainsi que des règlements internes écrits ; seuls 10% ne sont pas régis par des textes (cf. tableau 12). A ce point de vue, ce les fédérations qui sont les plus avancées ; elles ont toutes leurs statuts et règlements internes écrits.

Tableau 12 : Existence de statuts et de règlements internes

Organisation	Non	Oui	Grand Total
Associations	6.67%	56.00%	62.67%
Groupements Communautaires	1.33%	24.00%	25.33%
Fédérations	0.00%	8.00%	8.00%
Groupements Culturels	1.33%	2.67%	4.00%
Grand Total	9.33%	90.67%	100.00%

Source : Elaboration propre

4.4.2 Reconnaissance légale

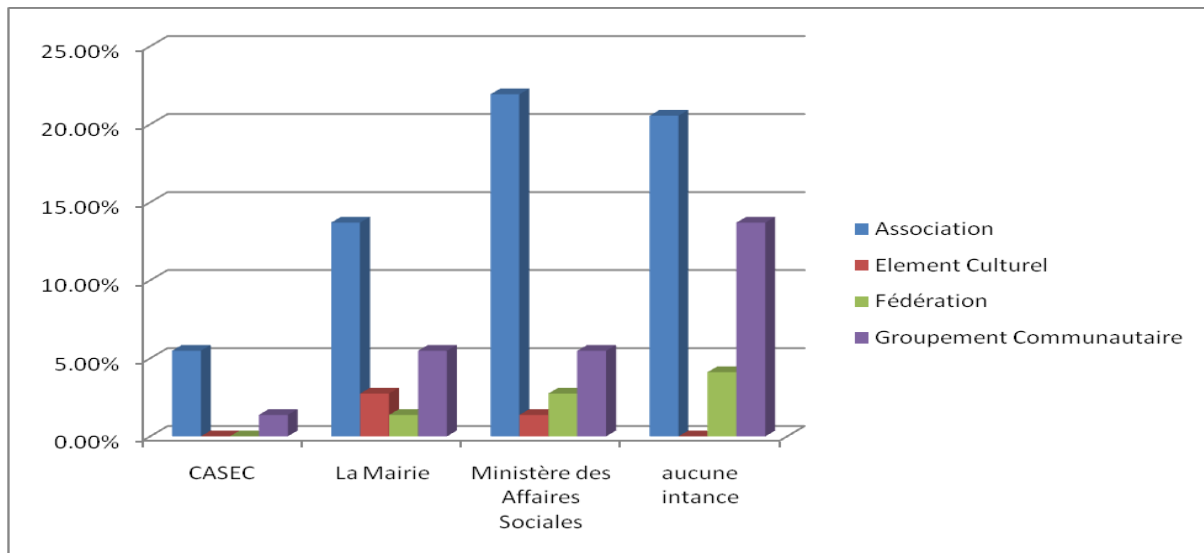
La recherche de la reconnaissance par une instance étatique et/ou par une autorité locale est une préoccupation de la majorité des organisations enquêtées. Cette reconnaissance se fait à différents niveaux (CASEC, Mairie, et Ministère des Affaires Sociales/MAS). Le tableau 13 et le graphique 31 ci-après illustrent.

Tableau 13 : Reconnaissance par une autorité

Instance de Reconnaissance	Associations	Groupements Culturels	Fédérations	Groupements Communautaires	Grand Total
MAS	21.92%	1.37%	2.74%	5.48%	31.51%
Mairie	13.70%	2.74%	1.37%	5.48%	23.29%
CASEC	5.48%	0.00%	0.00%	1.37%	6.85%
Aucune reconnaissance	20.55%	0.00%	4.11%	13.70%	38.36%
Grand Total	61.64%	4.11%	8.22%	26.03%	100.00%

Source : Elaboration propre

Graphique 31: Reconnaissance légale des organisations de Léogane



Au niveau des Associations, (des 63% en termes du nombre d'enquêtés), près de 22% sont reconnus par le Ministère des Affaires Sociales tandis que près 21% n'ont aucune forme de reconnaissance. Dans ce groupe on trouve une particularité : l'Association d'Irrigants est simplement reconnue par Bureau Agricole Communal (BAC) du MARNDR de Léogane qui en a été le principal promoteur. Une situation qu'il faudra peut être corrigée.

Une autre particularité qu'il faut noter concerne l'une des groupements culturels : l'un des *Raras* (avec plus de 112 ans d'existence) ne possède aucune reconnaissance légale ; mais, les dirigeants maintiennent le fait que le *Rara* demeure un espace culturel qui doit rester de fait, étant historiquement plus âgé que toutes les instances de l'Etat dont une ses branches, en l'occurrence le MAS qui sponsorise régulièrement ses activités. De ce fait, les dirigeants n'ont jamais entrepris aucune forme de reconnaissance légale et n'entendent pas le faire.

4.4.3 Gouvernance, instances de décisions et de contrôle

Les organisations sont majoritairement dirigées par des instances nommées Comité : Exécutif (61%) et Directeur (29%).

Dans certains cas, c'est l'Assemblée Générale (1,33%) qui joue ce rôle. D'autres formes de direction (près de 3%) existent aussi : une organisation qui est dirigée uniquement par son Président, et une autre par un ensemble de Comités Directeurs de 21 membres et coiffé par un président. C'est le cas de MODELA, une sorte de fédération qui ne veut pas en porter le nom.

Enfin, pour plus de 5% des organisations, il n'y a pas d'instance décisionnelle.

Le tableau 14 apporte des précisions.

Tableau 14 : Instances décisionnelle des organisations

Plus haute instance	Associations	Fédérations	Groupements Communautaires	Groupements Culturels	Grand Total
Comité Exécutif	33.33%	8.00%	18.67%	1.33%	61.33%
Comité Directeur	22.67%	0.00%	4.00%	2.67%	29.33%
Assemblée générale	0.00%	0.00%	1.33%	0.00%	1.33%
Autres	2.67%	0.00%	0.00%	0.00%	2.67%
Aucune instance	4.00%	0.00%	1.33%	0.00%	5.33%
Grand Total	62.67%	8.00%	25.33%	4.00%	100.00%

Source : Elaboration propre

Les organisations n'ont pas toujours une instance de contrôle. Dans 55% des cas, ce sont les mêmes qui décident, exécutent et contrôlent (cf. tableau 15).

Tableau 15 : Instances de contrôle et de suivi

Instance de contrôle	Associations	Fédérations	Groupements Communautaires	Groupements Culturels	Grand Total
Comité Exécutif	21.33%	2.67%	9.33%	0.00%	33.33%
Comité Directeur	13.33%	1.33%	6.67%	0.00%	21.33%
Comité Suivi et Evaluation	17.33%	4.00%	8.00%	4.00%	33.33%
Commission sectorielle	5.33%	0.00%	0.00%	0.00%	5.33%
Autres	1.33%	0.00%	0.00%	0.00%	1.33%
Aucune instance	4.00%	0.00%	1.33%	0.00%	5.33%
Grand Total	62.67%	8.00%	25.33%	4.00%	100.00%

Source : Elaboration propre

C'est seulement 33% des organisations qui possèdent une instance de contrôle.

Dans « *Autres* », on trouve l'Association des Irrigants qui présente la particularité d'être suivi soit par le BAC, soit l'organisme d'aide qui finance une de ses activités.

Les organisations fraîchement émergées ou « ressuscitées » à la faveur des opportunités de dons sont très peu structurées et tournent nécessairement autour d'une personne ou d'un petit groupe. Elles font montre d'esprit d'initiative afin de pouvoir profiter des opportunités dues à la présence des ONG qui œuvrent dans la commune.

4.4.4 Choix de dirigeants

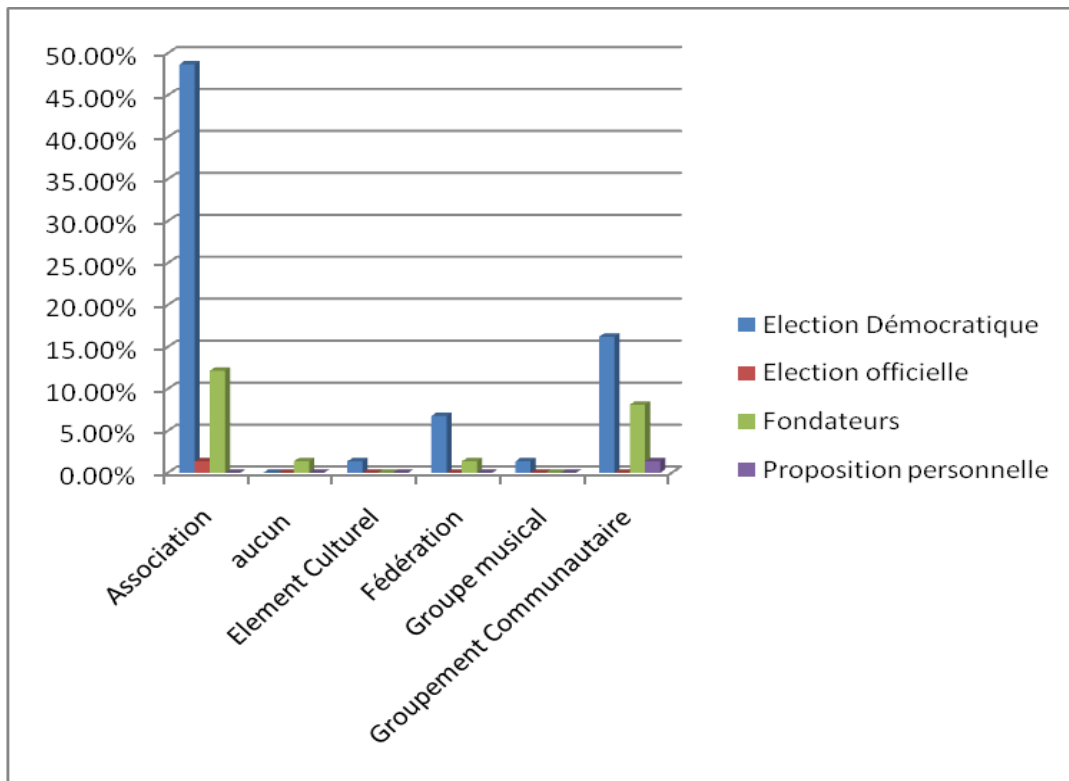
Selon les interviewés, le choix des dirigeants se fait par:

- élection démocratique : 74%
- les fondateurs (dirigeants de fait) : 23%
- élection officielle : 2%
- proposition de membres : 1%.

Les dirigeants, élus démocratiquement, doivent exercer leurs mandats pour des périodes allant de 2-3 ans suivant les règlements statutaires. Cependant, pour nombre d'associations, ces règles ont été bousculées à cause du séisme. En effet, certains dirigeants, quoiqu'ayant des mandats périmés sont encore en fonction à cause du fait qu'aucune élection n'a été possible faute de pouvoir organiser des assemblées générales qui sont les instances de « *nomination* ».

Le graphique 32 présente les modes de choix de dirigeants par type d'organisation.

Graphique 32: Mode de choix des dirigeants



4.5 Membership et pouvoir de convocation

Ce ne sont pas de grosses organisations : Près de 30% ont moins d'une centaine de membres. Le tableau 16 présente les classes de membres identifiées.

Tableau 16 : Regroupement des Organisations par Nombre de Membres

Nombre de membres	Associations	Groupements Culturels	Fédérations	Groupements Communautaires	Grand Total
Moins de 100	20.29%	0.00%	1.45%	7.25%	28.99%
Entre 100-200	18.84%	0.00%	0.00%	10.14%	28.99%
Entre 201-500	18.84%	0.00%	4.35%	5.80%	28.99%
Entre 501-1000	4.35%	0.00%	2.90%	1.45%	8.70%
Plus de 1000	2.90%	1.45%	0.00%	0.00%	4.35%
Grand Total	65.22%	1.45%	8.70%	24.64%	100.00%

Source : Elaboration propre

Les organisations répertoriées, tous types compris, ont un effectif allant de moins de 20 à 3.500 membres avec un pourcentage significatif pour celles ayant moins de 200 membres (près de 60%).

Les plus grands effectifs sont accusés par des fédérations, des associations formées de plusieurs associations plus petites tout n'en ayant pas la nature de Fédération et les Rara dont le membership peut atteindre jusqu'à 3.500.

Les organisations sont les fruits de réflexions de la communauté au sein de laquelle elle évolue. Cette dernière détiendrait une place primordiale dans les prises de décisions, dans l'exécution des activités en développement. Seulement 4% des organisations qui sont des associations n'entreprennent aucune activité avec l'appui de la communauté. Ceci est dû soit au fait que l'association est relativement récente et qu'elle n'ait pas encore d'activité.

4.6 Existence et gestion de conflits

Un pourcentage de 36% de dirigeants d'organisations avouent qu'ils ont eu à enregistrer des conflits au sein de leurs groupes; les autres 64% n'ont jamais été en but à de telles difficultés.

Les conflits auxquels elles les premiers ont pu faire face sont aussi bien internes qu'externes. Ils citent:

- les problèmes que posent des suspicions sur la répartition inadéquate d'un don ;
- les divergences d'opinion politique,

En général, les conflits sont gérés à l'amiable et n'arrivent pas à l'éclatement des organisations. Dans ces cas, la question en litige peut être résolue en convoquant la plus haute autorité de l'organisation.

Il arrive même parfois, les dirigeants se trouvent dans l'obligation de résoudre des conflits qui surgissent au sein même de leurs communautés dont la gestion incomberait plutôt à des instances judiciaires.

4.7 La place des femmes dans les organisations

Pour mieux apprécier la place des femmes dans les organisations, on a considéré le pourcentage de femmes qui y participent en tant que dirigeantes.

Le tableau 17 présente la situation des organisations qui sont dirigées par un certain pourcentage de femmes. Toutes organisations comprises:

- 5% d'organisations sont dirigées par moins de 10% de femmes ; un pourcentage similaire (6%) est dirigé par plus de 60% de femmes ;
- 45% des organisations enquêtées sont dirigées par un pourcentage de femmes compris entre 10-30% et 31-50%.

Tableau 17 : Pourcentages de Femmes Dirigeantes dans les organisations

Pourcentage de femmes dirigeantes	Associations	Fédérations	Groupements Communautaires	Groupements Culturels	Grand Total
moins de 10%	4%	0%	0%	1%	5%
entre 10 et 30%	33%	5.5%	5.5%	1%	45%
entre 31 et 50%	22%	3%	18%	1%	44%
Plus de 60%	3%	0%	3%	0%	6%
Grand Total	62%	8.5%	26.5%	4%	100%

Source : Elaboration propre

4.8 Les principaux domaines d'intervention et activités économiques

4.4.8.1 Interventions

Les interventions des organisations sont concentrées dans les domaines :

- infrastructures : essentiellement des réparations de routes,... ;
- agriculture et environnement : formation au bénéfice des exploitants, établissement de plantations et de pépinières,
- commerce : ventes de poulets, d'intrants, de produits agricoles et de produits alimentaires,
- crédit aux petits commerçants et aux agriculteurs ;
- réalisation d'activités à caractère social et sportif,
- éducation,
- santé : clinique mobile.

4.4.8.2 Activités économiques

Des activités à caractère économique de divers types sont menées par les organisations :

- 33% s'adonnent aux activités commerciales (vente de poulets, de produits alimentaires, de cartes téléphoniques), ... et au crédit (6%),
- 6% opèrent dans l'agriculture dont une banque de semences,
- et 12% dans les activités suivantes :
 - i. infrastructures : curage de canaux, plage, école communautaire,
 - ii. ventes de services : clinique mobile, taxi moto, performance musicale,
 - iii. loisirs : rafles et sports.

Il est à remarquer que 48 % des organisations n'ont jamais réalisé d'activités ayant un caractère économique ou commercial.

Selon les responsables, les résultats obtenus sont largement positifs. Les facteurs de réussite qu'ils retiennent sont une bonne planification de l'activité, l'engagement des membres et l'implication de la communauté.

4.9 Capitalisation des organisations

Cette capitalisation est appréciée à travers leurs avoirs liquides et les biens matériels qu'elles possèdent. Plus de 89% des organisations ont de l'argent en caisse, et seulement 24% admettent avoir des biens matériels: plantations, terres, civières, motocyclettes, outils, école communautaire, plage, ...

Les sommes en caisse peuvent varier de 100 à 150.000 gourdes. Ce sont en général des organisations pauvres : près de 60% ont moins de 5.000 gourdes en caisse. Ce sont les organisations impliquées dans le crédit (peu nombreuses) qui ont le plus d'argent liquide, entre 100.000 et 150.000 gourdes (cf. tableau 18).

L'argent liquide, le plus souvent fruits des cotisations de membres, sert souvent à les assister de manière ponctuelle lorsqu'ils sont en difficulté.

Tableau 18 : Regroupement des Organisations par Montant en Caisse

Montant en caisse (Gourdes)			Groupements Communautaires	Groupements Culturels	Grand Total
	Associations	Fédérations			

Entre 150 et 5000	34.67%	4.00%	20.00%	0.00%	58.67%
Entre 7000 et 10000	4.00%	1.33%	1.33%	0.00%	6.67%
Entre 12500 et 30000	8.00%	1.33%	1.33%	0.00%	10.67%
Entre 100000 et 150000	2.67%	0.00%	0.00%	0.00%	2.67%
Aucune idée	4.00%	1.33%	1.33%	2.67%	9.33%
Non applicable	9.33%	0.00%	1.33%	1.33%	12.00%
Grand Total	62.67%	8.00%	25.33%	4.00%	100.00%

Source : Elaboration propre

4.10 Effets du séisme sur les organisations

Le séisme a eu de nombreuses conséquences sur les organisations étudiées :

- perte de membres : des morts,
- décapitalisation des membres : maisons détruites, perte de semences et de marchandises,
- baisse du niveau des cotisations : de nombreux membres ne peuvent plus cotiser,
- baisse du niveau des transactions économiques,
- destruction de locaux et des matériels de bureau de certaines organisations,
- migration de membres vers d'autres zones,
- difficultés de remboursement pour certains membres dans le cadre des activités de microcrédit,
- augmentation du nombre de membres (pour certaines organisations).

Suite au séisme, les associations impliquées dans le crédit ont connu des pertes considérables affectant jusqu'à 60% de leur portefeuille.

4.11 Perspectives

Elles sont répertoriées au travers d'un certain nombre de projets à court et moyen terme. Elles sont en général liées avec les objectifs premiers des organisations.

Les projets court terme sont extrêmement divers. Ils touchent pratiquement à tout. On peut juste citer quelques uns :

- électrification d'une zone,

- adduction en eau potable,
- réhabilitation ou percée d'une route,
- construction d'une école communautaire ou d'un centre de santé, d'une bibliothèque, de latrines,
- implantation d'unités de transformations de fruits,
- projets d'élevages (caprins, pondeuses),
- mise en place de structures antiérosives,
- recherche de programmes cash for work pour la communauté, etc.

Il est intéressant à noter que ces communautés seraient prêtes à participer activement dans la concrétisation de ces projets. Leurs contributions pourraient prendre plusieurs formes :

- main d'œuvre seule : 30% de cas,
- main d'œuvre et finance : 56%,
- finance seule : 5%.

Les projets moyen terme sont tout aussi divers et ressemblent aux premiers. On peut lister quelques autres :

- gabionnage de rivière,
- construction de logements sociaux,
- reconstruction d'écoles détruites par le séisme,
- mis en place d'une banque d'outils.

V. L'ETAT DES INFRASTRUCTURES

5.1 Les infrastructures en question et les concepts

Les infrastructures sont regroupées en sept (7) grandes catégories :

- les églises-écoles pour services religieux et éducation
- les églises,
- les écoles,
- les hôpitaux et centres de santé,
- les points d'eau de boisson (captages de sources, puits, fontaines publiques, réservoir,
- les bâtiments publics de toutes sortes (bibliothèque, mairie, bureaux de CASEC, commissariat, auditorium, cimetière, etc.),
- les systèmes d'irrigation.

Les infrastructures sont étudiées sous plusieurs angles :

- niveau des dégâts sur les bâtiments:
 - i. légèrement endommagés : quelques fissures, aucune menace de tomber,
 - ii. moyennement endommagés : bris de dalles, murs détachés des structures, risque de tomber en cas de fortes répliques,
 - iii. très endommagés : bâtiment totalement inutilisable,
 - iv. détruits
- problèmes des points d'eau : mauvais drainage, qualité de l'eau, difficultés de pompage, conditions sanitaires,
- fonctionnement des systèmes d'irrigation
- types d'interventions constatées en rapport avec les dommages subis:
 - i. aucune,

- ii. abris de fortune : tonnelle avec des poteaux en bois ou autres matériaux, recouvertes de tôle ou de bâche en plastique,
- iii. tentes importées de type industriel,
- iv. abris temporaires en dur, pouvant durer plusieurs années,
- v. en réparation,
- vi. en construction.

- type de recommandations :

- i. pour les bâtiments : réparation, reconstruction,
- ii. pour les points d'eau : aménagement (remise de l'ouvrage en de meilleures conditions sanitaires), réparation, reprise (réinstallation de l'ouvrage),
- iii. pour les systèmes d'irrigation.

Note : Voir Photos en Annexe

5.2 Les niveaux de dégâts et les problèmes des points d'eau

Les tableaux 20 à 25 présentent les informations pour chaque catégorie d'infrastructures. Les détails pour chaque catégorie et pour chaque zone (ville de Léogane et section communales) se trouvent en annexe.

Tableau 20: Dégâts sur les églises-écoles

Lieu	Etat Physique				Recommandation		TOTAL
	Légèrement endommagé	Moyennement endommagé	Très endommagé	Détruit	Réparation	Reconstruction	
Ville	0	1	0	1	1	1	2
Dessources	0	2	1	3	2	4	6
Petite Rivière	0	1	0	1	1	1	2
Grande Rivière	0	0	0	2	0	2	2
Oranger	1	0	0	0	1	0	1
Citronniers	0	0	0	1	0	1	1
Fond'Oie	1	1	2	1	2	3	5
Gros Morne	0	0	0	1	0	1	1
Cormier	0	2	4	6	2	10	12
Petit Harpon	0	2	4	1	2	5	7
Fond de Boudin	1	0	0	1	1	1	2
Palmiste à Vin	0	2	1	3	2	4	6
Total	3	11	12	21	14	33	47

Source: Elaboration propre

Sur la cinquantaine d'églises-écoles endommagées, 45% ont détruites ; très peu dans la ville de Léogane, plus de 25% à Cormier ; et 70% sont à reconstruire.

Tableau 21: Dégâts sur les églises

Lieu	Etat physique				Recommandation		TOTAL
	Légèrement endommagé	Moyennement endommagé	Très endommagé	Détruit	Réparation	Reconstruction	
Ville	0	1	1	2	1	3	4
Dessources	0	1	0	8	1	8	9
Petite Rivière	1	1	2	3	2	5	7
Grande Rivière	0	1	3	6	1	9	10
Oranger	2	0	0	1	2	1	3
Citronniers	1	0	1	1	1	2	3
Fond'Oie	0	0	1	4	0	5	5
Gros Morne	0	1	0	5	1	5	6
Cormier	0	2	1	3	2	4	6
Petit Harpon	1	0	2	4	1	6	7
Fond de Bourdin	1	2	2	4	3	6	9
Palmiste à Vin	2	4	4	3	6	7	13
Total	8	13	17	44	21	61	82

Source : Elaboration propre

54% des églises touchées par le séisme ont été détruites.

Tableau 22: Dégâts sur les écoles

Lieu	Etat Physique				Recommandation		TOTAL
	Légèrement endommagée	Moyennement endommagée	Très endommagée	Détruite	Réparation	Reconstruction	
Ville	1	2	2	20	3	22	25
Dessources	2	3	1	7	5	8	13
Petite Rivière	1	0	1	4	1	5	6
Grande Rivière	1	1	3	5	2	8	10
Oranger	3	0	0	0	3	0	3
Citronniers	0	0	0	3	0	3	3
Fond'Oie	1	1	0	4	2	4	6
Gros Morne	0	0	0	4	0	4	4
Cormier	0	0	1	3	0	4	4
Petit Harpon	1	0	0	1	1	1	2
Fond de Bourdin	1	1	3	2	2	5	7
Palmiste à Vin	1	2	2	5	3	7	10
Total	12	10	13	58	22	71	93

Source : Elaboration propre

76% des écoles touchées sont à reconstruire.

Tableau 23: Dégâts sur hôpitaux et centres de santé

Lieu	Etat Physique				Recommandation		TOTAL
	Légèrement endommagé	Moyennement endommagé	Très endommagé	Détruit	Réparation	Reconstruction	
Ville	1	0	0	0	1	0	1
Dessources	0	0	0	0	0	0	0
Petite Rivière	2	0	0	1	2	1	3
Grande Rivière	0	0	0	0	0	0	0
Oranger	0	0	0	0	0	0	0
Citronniers	0	0	0	0	0	0	0
Fond'Oie	0	0	0	0	0	0	
Gros Morne	0	0	0	0	0	0	0
Cormier	1	0	1	1	1	2	3
Petit Harpon	1	0	0	0	1	0	1
Fond de Bourdin	0	0	1	0	0	1	1
Palmiste à Vin	0	0	1	1	0	2	2
Total	5	0	3	3	5	6	11

Source : Elaboration propre

Le nombre de centres de santé et hôpitaux endommagés par le séisme est peu élevé en comparaison avec les infrastructures vues précédemment. Ils sont 11, et 55% sont à reconstruire.

Tableau 24: Autres infrastructures

Lieu	Physique				Recommandation		TOTAL
	Légèrement endommagé	Moyennement endommagé	Très endommagé	Détruit	Réparation	Reconstruction	
Ville	1	6	3	3	7	6	13
Dessources	0	0	0	1	0	1	1
Petite Rivière	0	1	0	0	1	0	1
Grande Rivière	1	0	1	0	1	1	2
Oranger	0	0	0	0	0	0	0
Citronniers	0	0	0	0	0	0	0
Fond'Oie	0	0	0	1	0	1	1
Gros Morne	0	0	0	0	0	0	0
Cormier	0	0	1	1	0	2	2
Petit Harpon	0	0	0	0	0	0	0
Fond de Bourdin	0	3	3	0	3	3	6
Palmiste à Vin	0	0	0	1	0	1	1
Total	2	10	8	7	12	15	27

Source: Elaboration propre

Tableau 25: Situation des points d'eau de boisson

Zone	Problème						
	Plateforme dégradée	Difficultés de pompage	Drainage	Eau sableuse	Mauvaises conditions sanitaires	Arrêt total	Autres
Dessources	2	2	6	2	3	0	3
Petite Rivière	0	3	2	0	1	0	0
Grande Rivière		2		1		7	
Fond'Oie							1
Fond de Bourdin		3		1		2	1
Palmiste à Vin		1		1		2	1
Total	2	11	8	5	4	11	6

Source : Elaboration propre

En regroupant difficultés de pompage et arrêt total d'un côté, et drainage, eau sableuse et mauvaises conditions sanitaires de l'autre, on peut avancer que les problèmes mécaniques (46%) et les problèmes d'assainissement (35%) sont les problèmes majeurs que confrontent les points d'eau.

5.3 Répartition des niveaux de dégâts par catégorie d'infrastructures

En synthèse, les niveaux dégâts par catégories d'infrastructures sont présentés au tableau 26 en pourcentage.

Tableau 26: Niveau de Dégâts par Catégorie d'Infrastructures

Niveau de dégâts	Catégorie d'infrastructures					Total (%)
	Eglises-Ecoles	Ecoles	Eglises	Centres de santé	Autres	
Légèrement endommagé	6	13	10	46	7	12
Moyennement endommagé	23	11	16	0	37	17
Très endommagé	25	14	21	27	30	20
Détruit	46	62	53	27	26	51
Total (%)	18	36	32	4	10	100

Source : Elaboration propre

Les écoles représentent plus de 50% des infrastructures touchées par le séisme, et 40% ont été soit très endommagées, soit détruites.

5.4 Les infrastructures endommagées à prioriser

Pour répondre à cette question, les informations disponibles sur les interventions déjà effectuées sur les infrastructures ont été traitées et analysées. Ces informations sont synthétisées au tableau 27.

Tableau 27: Interventions déjà effectuées sur les infrastructures par catégorie

Infrastructure	Type d'intervention								
	ABT	ABF	En Rép	En Cons	T. indus	Réparée	Abandon	Aucune	Autre
Eglise-Ecole	10	31	2	2	2	1	2	14	0
Ecole	16	32	7	8	11	0	0	15	6
Centre de santé	1	0	1	1	1	0	0	2	4
Total	27	63	10	11	14	1	2	31	10

Source : Elaboration propre

Note : ABT : Abri temporaire ; ABF : Abri de fortune ; En Rép. : En réparation. En Cons : En construction ; T. indus : Tente industrielle ; Autre : Pour les centres de santé : Arrêt total

A la lumière de ce tableau, il apparaît que la priorité devrait se mettre sur :

- d'abord, les écoles n'ayant connu jusqu'ici aucune intervention et celles qui sont équipées d'abris de fortune,
- ensuite sur les églises-écoles se trouvant dans la même situation que les premières,
- enfin sur les centres de santé qui ne sont plus en mesure de fonctionner.

Il faut remarquer que la ville de Léogane est relativement mieux desservie que les sections communales : la ville a très peu d'églises-écoles, et seule une petite minorité (10%) est sous abri de fortune ou n'a pas aucune intervention.

Pour tous les détails (localisation et nom des institutions), voir annexe.

5.5 Les interventions sur les points d'eau à prioriser

En ce qui concerne les points d'eau, les aménagements et les réparations devraient pouvoir être entrepris dans le plus bref délai. Le tableau 28 précise les sections communales où ils se trouvent.

Tableau 28 : Interventions sur les points d'eau

Section	Interventions			TOTAL
	Aménagement	Réparation	Reprise	
Ville	***	***	***	***
Dessources	10	2	2	12
Petite Rivière	6	5	1	12
Grande Rivière	0	2	8	10
Oranger	***	***	***	***
Citronniers	***	***	***	***
Fond'Oie	0	0	2	2
Gros Morne	***	***	***	***
Cormier	0	0	0	2
Petit Harpon	***	***	***	***
Fond de Bourdin	0	3	2	5
Palmiste à Vin	2	3	2	7
Total	18 (36%)	15 (30%)	17 (34%)	50

Source: Elaboration propre

Note : *** : Ces zones n'ont pas de point d'eau comme on les a définis.

5.6 Les systèmes d'irrigation

5.6.1 Système de Sercey

5.6.1.1 L'organisation du système de Sercey et les ouvrages

Le système d'irrigation de Sercey est alimenté à partir d'un barrage érigé sur la rive gauche de la rivière Momance. La Prise Sercey se trouve dans la zone dénommée Bassin général. L'ouvrage de captage est à environ 2.12 km en aval de la prise où il a été construit un bassin d'alimentation. Cette partie du réseau chargée de sédiments n'est plus alimentée en eau, paroi et radier sont dégradés et sédimentés. L'ouvrage de prise alimente à son tour les canaux primaires: Darbonne, Sercey, Madame Valley (maçonnerie) et Mathieu.

Il est important de souligner que le canal Madame Valley est le canal principal qui alimente la partie dotée de l'ouvrage de franchissement de la rivière Momance en siphon dans la zone de Baury. Ce siphon mesure environ 80 mètres; il constitue l'ouvrage d'art de référence. Le canal est dénommé canal Sercey ou canal siphon.

Au niveau du siphon, on assiste à la disparition des grilles d'entrée et de sortie placées pour esquiver les débris provenant de la partie amont du canal

A ce réseau de primaire deux (2) grands réseaux de secondaires sont identifiés: réseau droit et réseau gauche, les secondaires présents sont l'œuvre des exploitants. Ils sont alimentés à partir des canaux : Siméon (en terre), Brache (600 mètres en maçonnerie et 2.240 mètres en terre, sédimenté par endroit) et le canal Breton en maçonnerie et dégradé à certains tronçons. Le canal Breton totalement en maçonnerie est dénommé par endroit: Makòm, Vye Kout, Merger, Signo, noms des diverses localités qu'il traverse.

Les vannes prévues sont absentes, on a noté l'emplacement d'une quinzaine, ce qui a pour conséquence une tête morte très dégradée par les eaux de crue provenant des ravins et se déversant partout dans le canal.

Le canal principal est en certains endroits sujets à la sédimentation due à dépôts de pierres et de graviers provenant des piémonts et des ravins situés à un niveau plus élevé.

Les canaux primaires desservent à leur tour un réseau de secondaires assez vaste, car la grande majorité est construite par les usagers. 19 bassins de distribution non équipés de vannes servant de dispositif d'entrée et de fermeture de l'eau ont été signalés. Ces canaux secondaires totalement en terre assurent la distribution de l'eau dans les habitations considérées comme faisant partie du périmètre.

L'absence d'appareils de jaugeage de débit et l'absence de vannes conduisent à une distribution non équitable de l'eau disponible.

Il n'existe pas de réseau de drainage. Les eaux de ruissellement, provenant des versants surplombant les infrastructures, n'étant pas drainées par le canal principal, atteignent les exutoires naturels en coulant le long des voies d'accès. En dépit de la nature perméable des sols, les conditions de drainage sont en certains endroits précaires à cause du mauvais entretien et de la mise en culture des berges et bas fonds avoisinants.

Le système de transport et de distribution de l'eau est dépourvu de piste de dessert qui, en principe, devrait longer le canal principal d'une dimension minimale de deux (2) mètres. Les parcelles servent de tronçon routier pour un accès à certains endroits du réseau. Il est évident que cette route mérite d'être réimplantée pour une amélioration du réseau de colatures prévu.

5.6.1.2 Superficie irriguée et nombre d'utilisateurs

La superficie normalement desservie par le réseau d'irrigation n'est pas maîtrisée par les utilisateurs et par les responsables. Selon les planteurs, le nombre d'exploitants des aires irriguées peut être estimé à 800 habitants pour une superficie de 1100 hectares. Ces données n'ont pas pu être vérifiées.

Il convient de noter qu'en période d'alimentation, l'irrigation n'est pas assurée dans toutes les parcelles. Celles qui sont les mieux servies se trouvent en tête et au milieu du périmètre. Cette situation est à relier avec l'état actuel du réseau d'irrigation où des dysfonctionnements ont été mis en évidence depuis la tête morte, les bassins de distribution jusqu'aux parcelles (cf. plus bas).

5.6.1.3 Les dysfonctionnements du système Sercey

Ces dysfonctionnements sont mis en évidence tant au niveau du canal principal qu'au niveau du réseau de distribution.

→ Au niveau du canal principal

- 80% de la longueur du canal sont en terre; ce qui augmente les fuites sur le parcours du canal et par voie de conséquence des pertes d'eau par infiltration ;
- Pente faible du canal ; l'absence de l'eau dans le canal n'a pas permis d'avoir une idée de son écoulement ;
- Sédimentation du canal passant à flanc de la rivière, due à des dépôts de pierres, de graviers transportés par les eaux de la rive et des eaux sauvages ;
- Rupture des berges du canal par endroit ;

- Détérioration des ouvrages permettant de relever le niveau du plan d'eau et faciliter l'alimentation des secondaires ;
- Barrage rudimentaire servant de bassin de distribution, brèche en plusieurs points du canal primaire.

→ **Au niveau du réseau de distribution**

- Fuites dans le réseau de distribution $\Rightarrow$ pertes d'eau par infiltration,
- Absence d'appareil de mesure de débit ;
- Présence de mauvaises herbes au niveau des berges,
- Canaux non curés de manière régulière rendant l'écoulement de l'eau difficile

5.6.1.4 Les problèmes et leurs conséquences

Les principaux problèmes identifiés sont présentés ci-après:

- L'accès à l'eau en période de sécheresse constitue un facteur limitant, notamment pour les planteurs en aval. Ainsi une grande partie des terres sont encore très défavorisées et reçoivent parfois des cultures pluviales ;
- Absence de plan d'entretien, de curage et d'exploitation des canaux existants;
- Refus des usagers à participer aux travaux;
- Absence de politique de perception de la contribution financière en termes de redevances d'irrigation pour l'entretien régulier du système;
- Existence de nombreuses prises improvisées expliquant la difficulté d'accès à l'eau pour le développement des cultures;
- Majorité des canaux en terre facilitant le développement des mauvaises herbes, gênant la circulation de l'eau et accélérant l'infiltration depuis les canaux;
- Absence de programme de formation préalable à la prise en charge du système et de sa gestion par les usagers ;
- Actuellement le système n'est pas géré, une initiative du BAC est en cours afin de doter le périmètre d'une association d'irrigants. Malgré les

initiatives (récentes) du BAC, les usagers ne sont pas encore suffisamment organisés et n'ont pas pu mettre en place un système efficace de distribution de l'eau, d'autant qu'il n'existe pas toujours d'appareils de jaugeage et de contrôle pour fermer les vannes des canaux secondaires au moment opportun. L'eau disponible est employée au gré des paysans. Cette situation ne favorise, ni l'utilisation rationnelle des ressources hydriques, ni la distribution équitable de l'eau disponible.

Les conséquences de cet état de fait sont les suivantes:

- j. non alimentation des superficies pouvant être effectivement irriguées ;
- k. pertes de récolte et baisses de rendement enregistrées par les planteurs en aval ;
- l. difficultés pour les planteurs de cultiver en saison sèche le haricot et les légumes, considérées comme les cultures les plus rentables ;
- m. risques de conflit entre les usagers,
- n. difficultés à obtenir la participation effective des planteurs qui sont bloqués par cette perspective conflictuelle.

5.6.2 Le périmètre irrigué de Madame Verguier (MV)

5.6.2.1 L'organisation physique du périmètre d'irrigation

Le périmètre de Madan Verguier (MV) est alimenté par deux prises d'eau principales établies sur les chenaux de la rivière Momance:

- o. Prise sur la rive droite de la rivière dans la zone de Haut Bakado. Démunie de structure en maçonnerie, elle alimente le canal principal, dénommé canal Madan Verguier. Cette prise principale dessert un canal primaire d'environ six (6) km en maçonnerie qui dessert à son tour un ensemble de canaux secondaires pour la répartition du débit dévié jusqu'aux parcelles.
- p. Prise Contrat sur la même rive de la rivière alimente un canal primaire d'environ 2.4 km portant le nom de *Canal Contrat* qui joue un rôle de transport augmentant ainsi en aval le débit du canal Madan Verguier.

Le canal primaire Madan Verguier en maçonnerie, fait fusion en aval avec le *Canal Contrat* qui débute aussi sur la rivière Momance. L'ensemble, en terre, est très

« *ensédimenté* ». Ces canaux principaux sont munis d'emplacements pour 17 vannes d'alimentation (non visibles), de neuf (9) bassins de distribution avec érection d'un mur de tête de 3-4 m en maçonnerie qui débute les canaux secondaires.

L'ensemble du réseau primaire alimente les canaux secondaires suivants: Ba Tè Nwa, Anndan Kontra, Tè Nwa, Ba Bonyòt, Bonyòt, Mez, Bori et Gran Jaden.

Ces canaux secondaires en terre assurent la distribution de l'eau dans les différentes habitations du périmètre. Ils ne sont pas bien adaptés dans leur usage aux préoccupations des irrigants. On assiste à l'absence totale des canaux tertiaires : un canal secondaire qui devrait alimenter plusieurs canaux tertiaires, assure la distribution de l'eau directement aux parcelles. Des pertes d'eau par infiltration sont enregistrées au niveau des canaux. L'absence d'appareils de mesure de débit et l'absence de vannes (sécurité) conduisent à une distribution non équitable de l'eau disponible.

5.6.2.2 Superficie irriguée et nombre d'usagers de Madan Verguier

La superficie desservie par le réseau d'irrigation de Madan Verguier n'a pas pu être estimée par la population ; pour certains, elle est environ de 500 hectares et le nombre d'exploitants reste encore au stade d'ignorance.

Il convient de noter que l'irrigation n'était pas assurée aux parcelles pendant la période du diagnostic.

5.6.2.3 Etat actuel du réseau et dysfonctionnements constatés

Les dysfonctionnements se constatent tant au niveau du réseau de transport qu'à celui de la répartition de l'eau.

→ Au niveau des ouvrages

- Absence totale des vannes entraînant la réduction du débit alimentant la prise et le canal primaire tout en augmentant les risques d'inondations de la prise et les canaux au moment des crues de la rivière Momance,
- Affouillement des berges et du radier au niveau de l'ouvrage de prise,
- Absence de barrage de dérivation, d'ouvrage de prise et de vanne d'alimentation,
- Absence de canal de chasse pour contourner l'eau et débris en période de crue.

→ Au niveau des canaux primaires

- Une tête morte que de nom : on assiste à des emplacements de prises improvisées ayant la dimension des canaux secondaires sur toute la partie de la tête morte qui alimente directement les parcelles non desservies ou non prévues.
- L'absence totale de vannes au niveau du réseau pose un problème de sécurité depuis la vanne d'alimentation principale empêchant le contrôle du débit de transport au canal primaire;
- L'emplacement des vannes n'est pas noté, par conséquent, la distribution en tête des secondaires est rendue plus difficilement contrôlable ;
- Existence de prises directes (non officielles) sur les canaux ;
- Canal « *ensédimenté* » sur toute la longueur ;
- La dimension (largeur) prévue à la construction du canal n'est pas respecté sur toute la longueur c'est ce qui est à la base du refoulement régulier signalé par les usagers ;
- Faible pente du canal occasionnant un écoulement lent de l'eau sur tout le parcours;
- Ouverture créée par les irrigants pour se débarrasser de l'envahissement lors des crues;
- Absence de structures de traversée pour les ménages.

→ **Au niveau du réseau de distribution**

- Réseau de distribution est totalement en terre battue; les pertes d'eau par percolation et par infiltration sont donc importantes ;
- Ruptures des berges et des parois des canaux par des animaux attachés et qui y descendent habituellement ;
- Absence d'ouvrages de contrôle, de mesure et de distribution de l'eau ;
- De nombreux canaux secondaires fonctionnent comme des arroseurs ;
- Canaux non curés de manière régulière ⇒ écoulement de l'eau difficile ;
- Absence de drains ;
- Absence de vannes de régulation à tous les points de répartition;

- Présence de mauvaises herbes au niveau des berges et à l'intérieur même des canaux.

5.6.2.4 Les principaux problèmes

Les problèmes, posés à plusieurs niveaux, sont similaires à ceux du système **Sercey**:

- q. Anarchie dans la gestion et la distribution de l'eau d'irrigation et absence d'horaire de distribution et de répartition même sous forme d'entente;
- r. Entretien irrégulier des canaux et aucune contribution financière en termes de redevance d'irrigation, de la part des utilisateurs, n'est perçue ;
- s. Siphon obstrué avec absence de grillage de protection ;
- t. Nombreuses prises improvisées expliquant la difficulté d'accès à l'eau pour le développement des cultures;
- u. Canaux secondaires en terre facilitant le développement des mauvaises herbes, gênant la circulation de l'eau, favorisant l'infiltration depuis les canaux;
- v. Absence généralisée de tertiaires ;
- w. Risques majeurs d'inondations lors des crues de la rivière Momance et risques d'inondations par des crues sauvages;
- x. Absence de programme de formation préalable à la prise en charge du système et à sa gestion.

5.6.3 Propositions d'actions au bénéfice des deux (2) systèmes d'irrigation

Pour les deux (2) systèmes, dans une perspective d'augmenter la production agricole et améliorer les revenus des producteurs, il conviendrait d'envisager une intervention globale selon trois (3) axes différents mais complémentaires :

- le premier est l'organisation et la formation des irrigants devant permettre à terme l'autogestion des périmètres ;
- le second concerne la réhabilitation physique des deux (2) périmètres et l'amélioration de la gestion de l'eau :
 - Madan Verguier :

- reprise des principaux ouvrages (barrage de dérivation, canal de chasse,..),
 - emplacement de deux (2) vannes d'alimentation du réseau et de 24 vannes de distribution,
 - amélioration du réseau de transport intégrant un revêtement partiel en maçonnerie au niveau de certains tronçons,
 - renforcement du système de distribution de l'eau par l'aménagement de bassins de distribution munis de vannes métalliques et de cadenas,
 - nettoyage du siphon et mise en place de grilles de protection,
 - construction de systèmes tertiaires d'irrigation de drainage,
 - mise en place de structures de traversée pour les ménages ;
- Système Sercey :
- reprise des canaux primaires au nombre de cinq (5),
 - reprise des radier et parois de trois (3) grands bassins de distribution,
 - construction de 19 bassins d'alimentation de secondaires,
 - emplacement de cinq (5) vannes d'alimentation du réseau et 34 vannes de distribution:
 - curage et calibrage des canaux primaires et secondaires,
 - curage du siphon et érection des grilles de protection,
 - construction de systèmes tertiaires d'irrigation et de drainage.
- Le troisième est un appui direct à l'intensification de la production agricole.

5.6.4 Rivières et routes

- **Rivières Momance et Rouyonne** : Lors des grandes crues, ces rivières étalent leurs méandres au niveau d'une bonne partie des zones qu'elles traversent. En vue de protéger la population et les canaux d'irrigation à certains endroits, il est classique d'aménager les berges endommagées par les crues. Dans le cas de Momance les endroits à protéger sont : Signo, Bas Merger, Brache, Nolivos et Baury.
Par ailleurs, il est recommandé de restaurer la capacité d'évacuation des drains primaires et secondaires de Léogane liés aux rivières qui servent à certain niveau de drains collecteurs.
- Tronçons routiers : Tout le réseau secondaire est en terre battue et dans la majorité des cas accessible en véhicule tout terrain même en période sèche. Actuellement des travaux de réhabilitation sont en cours à partir du programme Cash for Work avec la présence de FAES et d'autres ONG intervenant dans la zone. Le tronçon le plus difficile reste la zone de Bas Beloc et de Degay non encore achevé.

BIBLIOGRAPHIE

IHSI. 2003. Atlas censitaire.

IHSI. 2009. Population totale, population de 18 ans et plus. Ménages et densités estimés en 2009.

PIERRE, F. (2005). Identification de créneaux potentiels dans les filières rurales haïtiennes. Filière café Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR). IDB – Regional Operations Department. Environmental and Natural Resources Management Division. (HA-T1008/ATN-FC-9052)

ROSIER, E. (2009). Plan d'aménagement pour quelques sections de la commune de Léogane.

SAINT DIC, R. et al (2009). Diagnostic technico-économique des usines alternatives de traitement du café d'Haïti pour l'exportation. Institut National du Café d'Haïti (INCAH). Projet Appui à la Compétitivité du Café d'Haïti (PACCHA). ATN/ME 9333-HA

ANNEXES

1. LISTE ORGANISATIONS ENQUETÉES, RESPONSABLES ET COORDONNÉES

Nom de l'Organisation	Section	Responsable	Telephone
Association des jeunes pour le développement de Petit Harpon	Petit Harpon	Antoine Jean Musak	38 49 26 62
Oganizasyon men nan men pou devloppman Léogâne	Petit Harpon	Lucien Jean Jonel	36 91 04 86
Oganizasyon men nan men pou développement Léogâne	Petit Harpon	Ladouceur Jacqueson	36 94 66 94
Association des jeunes de petits Harpon pour le développement de la communauté	Petit Harpon	Dubick Elishène	38 50 37 20
Comité de développement communautaire Fond d'oie de Léogâne	Fond D'oie	Innocent Louisnel	37 45 98 37
Association des jeunes Progressistes pour le développement de Léogane et les localités avoisinantes	Fond de Boudin	Rominé Carline	38 66 14 40
Groupeement communautaire pour le développement de Pain de Sucre	Fond des Boudins	Vester Emanuel	36 39 43 23
Organisation des chrétiens réunis pour le développement de Léogane	Fond D'oie	Pierre Jean Roosevelt	37 66 69 00
Solidarité jeune pour le développement de Fond D'oie	Fond D'oie	Serhum Kiss	36 70 44 33
Association des jeunes de Fond D'oie	Fond D'oie	Fils Willio	38 36 95 05
Mouvement men nan men pou devlopman platon kalbas	Palmiste a vin	Axelin Kesler	37 54 99 38
Devlopman Fanm Vanyan	Fond D'oie	Faveur Bernadette	37 05 68 42
Organisation des planteurs de Palmiste à Vin pour le développement	Palmiste a vin	Séraphin Bélanger	36 30 63 57
Organisation des paysans pour l'avancement de Citronniers de Léogane	Petit Harpon	Dieudonné Rolbert	38 83 05 62
Groupeement Lumière La sale	Fond D'oie	Jean Roger Succès	38 25 47 70
Organisation des paysans pour le développement de Citronniers de Léogane	Petit Harpon	Clergé Wilbert	38 26 50 49
Organisation des paysans de La Crête	Palmiste a vin	Jean Milord Constant	37 85 58 68

Fusion des organisations paysannes pour l'avancement de Beauséjour	Beauséjour	Carilus Médé	34 83 68 18
Organisation pour les enfants démunis pour l'avancement de Beauséjour	Beauséjour	Jacques Enatus	37 68 50 54
Organisation des paysans pour le développement de Beauséjour	Beauséjour	Duval Marcel	34 36 26 53
Organisation des jeunes actifs de la 7ème section Aux Parques	Parques	Maglore Monel	34 01 86 39
Organisation pour le développement de la 6ème section Oranger-Léogane	Oranger	Geffrard Fanès	39 04 58 02
Organisation des paysans pour le développement Oranger-Léogane	Oranger	Petit Fère Bien Aimable	38 72 84 21
Organisation des jeunes pour le développement Oranger-Léogane	Oranger	Théagène Yvon	38 58 65 59
Organisation paysanne pour le développement de Léogane	Gros morne	Dessource Roosevelt	37 99 82 81
Association des paysans Cormier	Cormiers	Josephe Félius	36 39 79 46
Komite sosyete sivi Bigonet	Cormiers	Marius Paulémon	37 29 12 33
Mouvement coopératif pour le développement de Corail de mer	Gros Morne	Durandisse Auguineson	37 68 13 91
Mouvement des organisations pour le développement de Sant de Léogane	Grande Rivière	Saint Jean Wilkens	36 28 18 95
Organisation des jeunes pour le développement de Masson	Petite Rivière	Emile Jean Claude	37 07 22 08
Organisation des jeunes en action pour le développement communautaire	Dessources	Vernet Jimmy	37 04 60 60
Association des jeunes unis de Kafou Kwa haut Montulé	Dessources	Faron Michelet	37 63 96 06
Fanm en action pour le développement de Château de Darbonne	Grande Rivière	Sinette Louis	31 03 08 92
Club des mère de Haut Mithon	Petite Rivière	Raymond Guirlène	36 65 40 18
Association des jeunes combattants pour le développement de Carrefour-vert et Haut Nolivos	Dessources	Laurent Wilkenson	38 31 00 83, 34 01 91 33
Association des jeunes pour le développement de Népily	Petite Rivière	Fontaine Johnny	36 99 52 26
Organisation des jeunes de Darbonne	Grande Rivière	Dort Massony	37 91 04 39
Organisation pour le développement aux Parques section Oranger-Léogane	Parques	Boston Jean Jules	36 11 43 59
Mande Granmoun	Grande Rivière	Ferdinand Georges	37 79 25 25
Sacré-Cœur	Centre Ville	Ménard Wilkens	38 18 62 89

Organisation des paysans de Gros morne de Léogâne	Gros Morne	Augustin Joseph Jacques	36 62 63 44, 36 40 30 89
Mouvement des jeunes pour l'avancement des zones	Petite Rivière	Dord Jean Nick	36 38 94 98
Fondation des paysans pour l'avancement de Léogâne	Grande Rivière	Wilmine Léo	36 40 10 58
Regroupement des associations pour la production et la commercialisation des mangues	Petite Rivière	Dufleurant Robin	38 82 22 48 , 37 52 63 74
Organisation pour le développement de la petite rivière Léogane	Petite Rivière	Pierre Vichelot	3825-54-50
OTAK: Oganizasyon Tèt Ansanm nan Komye	Cormiers	Simpliste Belo	37 56 69 22
AJCPD : Association des Jeunes de Chateau pour le Développement de Darbonne	Grande Rivière	Dacimus Mario	37 96 48 16
MPSSL : Nouvman Peyizan Santo Sabous Léogane	Grande Rivière	Vilson Jn Rigaud	37 95 03 16
MPJL : Mouvement des Jeunes pour l'Avancement de Léogane	Grande Rivière	Desire Jean Michler	36 02 17 74
OCPNC : Organisation des citoyens Progressistes de Nolivos et de Carrefour Vert	Dessources	Jackson Pourcely	34 56 92 56
OMEC : Organisation pour l'Epanouissement de Miton et de Chatulier	Petite Rivière	Louis Antoine	37 60 60 31
OPFA:oganzasyon peyizan fondwa an aksyon	Fond D'oie	Premon Cenes	37 90 05 05
OPARJ: Organisation des paysans pour l'avancement de la ravine a jacques	Beauséjour	Shiler Olibert	3805-2861
MOPAB: Mouvement organisationnel pour l'avancement de Beauséjour	Beauséjour	Pierre Gaston	36 39 36 19
OPDOL: Organisations des paysans pour le Développement oranger leogane	Oranger	St Luc Cadet	37 04 72 91
ASSADEVRHA: Association pour l'Agriculture et le Développement Rural d'Haïti	Oranger	Laventure Loreus	37 10 94 20
ORASCODERHA: Organisation pour l'Agriculture, la Scolarisation et le Développement Rural d'Haïti	Oranger	Petit-Frère Ronald	37 97 28 50
APMKL: Asosyasyon plante mango komin leyogan	Cormiers	Sanon Jimmy	36 44 24 48

AJBG: Association des Jeunes Barriere Rouge Gros morne	Gros Morne	Philostin Jn Feky	3825-2795
GRAADES: Groupe d'appui a l'Agriculture, au Développement, à l'Education et à la Sante	Grande Rivière	Ernso Jn Gilles	37 57 72 42
OCDILE: Organisation des citoyens pour le développement intégral de Léogane	Oranger	Lafortune Claire	38 59 17 29, 38 25 11 19
MPBC: Mouvement des paysans du Bigonet et Cormier	Cormiers	Zephyrin Jean Dickens	37871157/34 994218
MELL: Mouvement d'espoir pour la lumière de Léogane	Oranger	Bellance Fenel	37 87 20 07, 39 02 60 06
AJPDNV: Association des jeunes paysans pour le développement de Nolivos	Dessources	Sanon Gabriel	38 27 07 12, 37 64 70 10
OJPC: Organisation des jeunes progressistes de Croix des Pères	Petite Rivière	Jean Eddy Boulain	38 26 51 24, 36 04 75 98
Rara La Fleur de Rose	Centre Ville	Desire Jean-Marie	
OJPC/ Organisations des Jeunes Progressistes de Corridor	Petite Rivière	Gede Jean Benoit Amilcar Nixon	36 50 65 34, 37 41 75 71
ASSIRGMOL/ Association des Irrigants de la Rive Gauche Momance-Léogane	Petite Rivière	Jn Garry Benoit	38 42 94 06
RAPDESL/ Regroupement des Associations pour le Développement économique et Social de Léogane	Centre Ville	Vermeille Garnot Jacques Jn Rouzier	37 37 52 64, 36 26 19 86
UJPD/ Union des Jeunes Progressistes pour le Développement de Louitor	Petite Rivière	Da Valery Richer Jean David	38 75 89 52, 36 02 35 87
ADAPCIL/ Action des Citoyens Professionnels Intégrés pour le Développement de Léogane	Centre Ville	Leconte Henry Claude	38 63 07 48
APTN/ Association des Pêcheurs de Petite Rivière de Nepli	Petite Rivière	Petit-Homme Jean Gerald	36 43 43 07
APR/ Association des Pêcheurs de Rachette		Verdieu Deasse	37 28 87 74
MODEL/ Mobilisation au Développement de La Salle	Dessources	Jean Louis Mendoka/Paul Jean Wilson/Fils-Aime Jean Ernst/Paul Charlemagne	36 75 14 57, 37 47 50 55

2.Vues de Quelques Infrastructures

Abris de Fortune



Paroisse Bonne Nouvelle/Cormiers:
Aucune intervention



Ecole Nationale Paraiso : Tente industrielle



Eglise Episcopale Acul : Détruite



Kindergarten Belle Fleur en
construction



Pompe à piston de Grande Rivière :
Problème sanitaire



Fontaine Père Briol non
alimentée/Abandonnée

